ENSA Paris-La-Villette
DPEA recherche en architecture
Laboratoire Architecture et Anthropologie
Sujet de thèse – Septembre 2014
(revu Octobre 2015)

# **Abris temporaires en situation d'urgence et développement urbain :**
le cas de Port-au-Prince et de sa banlieue après le séisme de 2010

**Astrid LENOIR**
architecte
astrid-lenoir@laposte.net

**Mots-clefs**

Habitat temporaire
Port-au-Prince
Reconstruction
Urgence
*Shelter*
Développement

# Table des matières

**1 Contexte....4**
1.1 Point de rupture....4
1.2 De la phase d'urgence au temps du développement....5

**2 Objet(s) de la recherche....6**
2.1 Les objets de la recherche....6
2.2 L'objet de la recherche....8

**3 Problématique....9**
3.1 Dans quelles temporalités s'inscrivent ces objets dits provisoires ?....9
3.1.1 Processus....9
3.1.2 Matérialité et équipements....11
*Logement....11*
*Zone urbaine....12*
3.1.3 Territoire....13
3.2 Les standards humanitaires intègrent-ils ou annihilent-ils la notion d'architecture vernaculaire ?....14
3.2.1 Usages....15
3.2.2 Architecture....16
3.2.3 Communautés, cultures....17

**4 Hypothèses....19**
4.1 L'instant de la conception inscrirait le shelter dans une temporalité indéterminée....19
4.1.1 Pérennité du provisoire engagée dès la phase de conception....19
*Image collective du logement....20*
4.1.2 Les réponses à l'urgence comme moyen de prendre et/ou de garder le contrôle d'une situation....21
*Compétence « intérieure » et « extérieure »....21*
*Notion de besoin....22*
*Globalisation....23*
4.2 Le provisoire comme palimpseste culturel....24
4.2.1 La pérennité du provisoire, un obstacle à la résilience des communautés....24
4.2.2 Langage, discours, images....26
4.2.3 L'intervention extérieure comme importation d'un type de savoir....28

**5 État de l'art....30**

**6 Corpus** ..... **32**

**7 Terrains croisés** ..... **33**

**8 Méthodologie** ..... **37**

**9 Bibliographie de référence** ..... **38**

9.1 Sources imprimées : ..... 38

9.2 Sources internet : ..... 39

9.3 Sources iconographiques ..... 40

# 1 Contexte

## 1.1 Point de rupture

«Les divers abris construits par l'homme pour se protéger de la foudre, de la pluie, de la neige, du vent, des tempêtes résistent et le protègent. Mais en présence d'un tremblement de terre, rien ne représente plus de danger que ce que l'homme a construit. Un tremblement de terre est une catastrophe précisément parce que les maisons et les villes s'écroulent et que le déchaînement de la nature transforme les espaces habités et les lieux choisis par l'homme en un piège mortel. Au cours de la crise sismique, pour se préserver, les hommes fuient les lieux construits, les villes, les agglomérations. »[1]

Le tremblement de terre qui a secoué Haïti le 12 Janvier 2010 a coûté la vie à environs 230 000 personnes[2] et a plongé le pays déjà fragile, dans une situation particulièrement critique. Dans les jours qui suivirent, le cas d'Haïti a été relayé sur tous les écrans et dans tous les journaux du monde, entraînant une vague « d'aide » internationale, point de départ de cette recherche. Cette sur-médiatisation a permis l'arrivée (ou la ré-activation) de centaines, voir de milliers d'organisations internationales ou étrangères de tout sorte, prenant en main une situation chaotique à tous points de vue. En effet, la notion d'urgence suppose souvent une paralysie des pouvoirs publics locaux à toutes les échelles.

Haïti s'est transformé en quelques mois en une véritable terre d'accueil d'ONG enclenchant des procédures, des processus et des projets peu coordonnés entre eux, encore moins par ce qu'il restait des instances gouvernementales haïtiennes.

Ce point de rupture sera notre point de départ nous permettant d'appréhender les conséquences d'une aide extérieure intervenant dans un contexte particulier.

De nombreux aspects mériteraient un intérêt scientifique précis afin d'analyser et de comprendre les enjeux de cette « aide » soudaine bouleversant les systèmes locaux. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la situation du logement provisoire, étape essentielle en cas de crise, conditionnant un retour à une situation pérenne et stable.

Un million deux-cent mille personnes ont perdu leur habitat après le séisme dans un pays où il manquait déjà deux-cent mille logements. La problématique du logement apparaît alors comme un maillon essentiel à la reconstruction du pays, au delà du simple fait de reloger les gens. Nous appréhenderons la question du logement provisoire comme un temps essentiel au regard de l'ensemble de la reconstruction, aussi bien à l'échelle du quartier, qu'en considérant une unité. Nous chercherons à comprendre les liens entretenus entre les systèmes temporaires et la continuité potentielle qu'ils entretiennent aussi bien avec la phase de développement qui s'est engagée ces dernières années, qu'avec « l'avant catastrophe ».

Une des réponses à cette situation de crise a été, comme dans de nombreux autres contextes, la mise en place d'abris provisoires ou transitoires, appelés sh*elters,* notamment dans l'ère urbaine de Port-au-Prince qui comptait en 2012 près de 2 470 762 habitants[3]. Les types de *shelters* diffèrent selon les ONG productrices, et sont implantés soit sur des terrains libres, au milieu de quartiers existants, soit organisés eux-mêmes en « quartiers » sur des terrains à l'extérieur des zones les plus urbanisées.

1 SIGNORELLI Amalia, «Catastrophes naturelles et réponses culturelles», Terrain, n° 19, octobre 1992, p. 8.

2 Source, discours de Marie-Laurence Jocelyn Lassegue, ministre des communications, gouvernement d'Haïti, le 9 février 2010.

3 Source wikipédia « Port-au-Prince »

### 1.2 De la phase d'urgence au temps du développement

Les chiffres sont, pour nous Occidentaux, une manière de considérer l'ampleur d'un phénomène. Ils nous permettent de prendre la mesure des choses et influent les actions à venir.

Selon Chris Ward (USAID), intervenant au *World Urban Forum*, à Medellin au Mexique, en avril 2014, l'action des ONG a permis la construction de 114 000 *Tshelters*, la réparation ou consolidation de 25 000 maisons et la reconstruction de 7100 autres.

L'auto-construction a permis la réparation de 50 000 foyers, tandis qu'on estime à 70 000 le nombre de maisons reconstruites par les habitants.

Après une catastrophe, le passage vers un processus de développement est toujours un moment critique pour les acteurs de l'aide. Notons par ailleurs que ces derniers ne sont pas forcément les mêmes entre la phase d'urgence et celle du développement. Notre recherche prendra en compte l'ensemble des intervenants dans les processus de reconstruction, c'est-à-dire les acteurs de l'aide, notamment français en France et en Haïti, mais aussi les acteurs locaux, architectes, urbanistes, ingénieurs et habitants haïtiens. Le passage de l'urgence au développement est justement un temps particulièrement sensible pour tous les acteurs que l'on pourrait qualifier « d'extérieurs » (ONG, Organisations Gouvernementales étrangères, etc.) Plannings et budgets s'inscrivent dans des temporalités précises et quantifiables qui décrètent, pour les actions de l'aide humanitaire, le passage de l'urgence au développement. L'état d'urgence a été décrété à la suite du séisme par le gouvernement haïtien et est resté actif plusieurs années en raison du contexte sensible, mais aussi pour permettre à de nombreuses organisations d'agir sans dépasser « légalement » leurs domaines de compétences. La rupture entre l'urgence et le développement est considéré différemment par les acteurs que l'on peut qualifier « d'intérieur » (architectes, urbanismes, ingénieurs haïtiens, habitants, membres du gouvernement, etc.), qui eux s'inscrivent logiquement dans une continuité à très long terme.

Le cas du logement provisoire se situe à l'exacte charnière entre l'urgence et le développement. C'est ce qui lui confère son caractère si essentiel malgré son caractère éphémère. Il cristallise la difficulté à assurer une continuité dans la gestion non pas de la crise elle-même, mais dans la transition entre l'aide extérieure apportée et un retour à la « normale »[4]

En Haïti précisément, et en considérant uniquement la situation du logement, le temps de l'urgence et celui du développement se superposent et doivent fonctionner ensemble. La question du logement provisoire a été traitée comme dans d'autres situations similaires[5] avec des *shelters*, construits en « camps » ou ponctuellement.

Les logements provisoires sont mis en place, en situation de crise, par les acteurs de l'urgence. Pourtant en s'engageant dans le domaine du logement, ces acteurs s'impliquent, souvent sans le savoir, ou sans vouloir le voir, dans des processus non maîtrisés de long terme.

« Comme on le voit en Haïti, bâtir peut tuer ; soit brutalement en exposant les habitants aux risques sismiques, soit à petit feu en construisant des ouvrages mal pensés et inappropriés, en pavant le territoire de « bonnes intentions, mais à courte vue. »[6]

4 Un retour à la normale ne signifie pas forcément un retour à la situation pré-séisme.

5 Exemples : Indonésie, Sumatra, séisme de 2010, Italie, région du Belice, séisme de 1968, France, immédiat après-seconde Guerre mondiale, etc.

6 CHABARD P., *Construire un pont en Haïti*, in Criticat n°5, mars 2010.

# 2 Objet(s) de la recherche

## 2.1 Les objets de la recherche

Définitions :

« *Emergency shelter*

*Short term shelter that provides life saving support, the most basic shelter support that can be provided immediately after the disaster.*

*T-shelters*

*A term often used to mean either Temporary Shelter or Transitional Shelter.*

*Temporary shelters*

*Post disaster household shelter designed as a rapid shelter solution. By prioritising speed and limiting costs of the construction, the llifetime of the shelter may be limited.*

*Transitional shelters*

*Rapid, post disaster household shelters made from materials that can be upgraded or re-used in more permanent structures, or that can be relocated from temporary sites to permanent locations. They are designed to facilitate the transition by affected populations to more durable shelter. Transitional shelters respond to the fact that post disaster shelter is often undertaken by the affected population themselves, and that this resourcefulness and self-management should be supported.*

*Progressive shelters*

*Post disaster rapid household shelters planned and designed to be later upgraded to a more permanent status. This is achieved by integrating future transformation and alteration possibilities in structural basis of the unit.*

*Core shelters / One room shelters*

*Post disaster household shelters planned and designed as permanent dwellings, to be the part of future permanent housing, allowing and facilitating the future process of extension by the household, following its own means and resources. The aim of a core shelter is to create one or two rooms, providing safe post disaster shelter that reaches permanent housing standards, and facilitates development, but not completing a full permanent house.* »[7]

Cette recherche s'appuiera sur le cas spécifique de la banlieue de Port-au-Prince. A camps Corail[8], par exemple, dans le secteur 3, les abris provisoires sont alignés les uns à côté des autres, dans une géométrie stricte parfaitement respectée. Tous bâtis sur le même principe, les *shelters* sont implantés depuis l'été 2010, soit cinq années complètes.

Les maisonnettes sont rectangulaires, d'environs 3,5m par 4,50m, coiffée d'un toit à deux pentes et comportent une avancée couverte appelée « galerie » où chacun entrepose *bokits*, petits étals de marchandises à vendre ou linge qui sèche.

7Document intitulé « Post-disaster shelters, ten designs », par l'International Federation of Red Cross & Red Crescent Societies, Genève, 2013.

8Dès mars 2010, 5000 hectares furent déclarés « d'utilité publique » par un décret présidentiel afin de créer une zone d'abris permettant de désengorger l'agglomération de Port-au-Prince. Située au nord de Port-au-Prince, cette zone quasi désertique devait accueillir divers projets touristiques ou industriels qui n'ont jamais vu le jour. Les secteurs 3 et 4 du camp Corail virent alors le jour à la suite du séisme pouvant accueillir 10 000 personnes dans des shelters alignés dans un ordre très stricte. Ce camp attira dans son sillage des milliers de personnes s'installant autour du camp dans des logements auto-construits très divers. Le camps formel, fermé et rigide cohabite avec une sorte de camp informel, pouvant peut-être, lui, être qualifié de quartier ?

Sous la couche de peinture, le revêtement est fait de panneaux contreplaqués fins fixés sur une structure simple mais contreventée en bois. Les volets oscillo-battants sont faits de planches de bois assemblées fixés à la structure par deux charnières métalliques. Ils sont la seule manière de pouvoir fermer les deux petites ouvertures du logement en cas d'absence mais aussi la nuit, ou les heures de pluie. A l'intérieur pas de châssis vitré, pas de moustiquaire, mais des rideaux bariolés fixés par deux clous. La porte est basée sur le même principe. Elle comporte néanmoins un verrou. L'ouverture est elle aussi secondée d'un bout de tissus fleuri pendant et empêchant les regards intrusifs à l'intérieur tout en laissant passer l'air. La porte est d'ailleurs souvent maintenue en position entre-ouverte par un reste de parpaing. La couverture de ces habitations est constituée de tôles ondulées laquée clouées sur un lattage sommaire.

A l'intérieur, une seule pièce rectangulaire. La structure bois est apparente et la lumière passe à travers les plaques de contre-plaqué servant de revêtement. La charpente est sommaire mais solide, tandis que les pentes du toit ont été calculée en fonction des fortes précipitations potentielles de la saison des pluies. Les tôles sont apparentes et emmagasinent la chaleur toute la journée malgré les aérations prévues. La pièce sombre n'est équipée ni de l'électricité, ni, bien entendu, de l'eau courante. Aucun espace n'est prévu pour éventuellement accueillir le moindre équipement sanitaire. Considérant « l'objet *shelters* », indépendamment de toute organisation urbaine ou sociale, ces espaces correspondent, en terme de confort physique uniquement, au minimum vital d'une habitation pauvre en Haïti. Puisqu'ils ont été prévus comme provisoires, ils n'intègrent aucunement la possibilité d'un futur raccordement à des réseaux[9], donc d'une transition vers une structure d'habitation pérenne sur la base d'un *shelter.*

Pourtant, la structure de ces abris correspond à des normes de construction para-sismiques et para-cycloniques, assurant aux habitants une sécurité relative face aux aléas naturels. Ces *shelters* ont été pensés d'une manière standardisée répondant à des normes techniques drastiques. La conception de ces abris en bois a été effectuée sur la base des spécificités climatiques d'Haïti et leur construction répond aux normes internationales parasismiques.

Ces constructions rappellent fortement la cabane ; construction éphémère destinée à servir d'abri temporaire, saisonnier ou provisoire.

Elle est pourtant posée sur une dalle de béton brute. Des longrines enserrent la base de la construction et sert de socle à la structure bois. Cette dalle permettant de surélever un peu le *shelter,* évitant le pourrissement des bois et assurant une stabilité normée, l'inscrit dans un processus plus complexe que la simple cabane de bois et de tôles.

La dalle de béton supportant le *shelter* est un élément indispensable à cette résistance requise face aux risques climatiques. Elle est aussi, ici, la base indestructible et pérenne supportant un complexe transitoire et donc provisoire d'un objet se voulant, par essence, éphémère.

Il est alors possible de suggérer que les *shelters* deviennent des entités entrant dans une « catégorie temporelle » que même les concepteurs ont du mal à définir. Le lien entre ce type de constructions et le contexte dans lequel ils sont mis en place constitue la base d'une analyse fondée sur la conviction que ces objets cristallisent les discordances entre éphémère et permanence.

### 2.2 L'objet de la recherche

La recherche s'articule autour d'objets particuliers, les *shelters*, qui constituent une des réponses à l'urgence proposées par les acteurs de l'aide humanitaire. Cette étude propose de replacer ces objets dans une temporalité plus longue que celle de l'urgence.

L'idée est de prendre comme entrée dans le sujet ces objets particuliers qui cristallisent les problématiques à plusieurs échelles, et dans plusieurs temporalités.

9Qui de toute manière sont très rares en Haïti.

Les objets de la recherche sont donc ces abris provisoires ou transitoires que l'on a construit par centaines de milliers[10] dans la phase d'urgence suivant le séisme du 12 janvier 2010 en Haïti. Ils introduisent implicitement un champs plus large sur la question humanitaire. L'objet de cette recherche s'articule autour du thème du développement au regard de la discipline architecturale. A travers l'objet « *shelter* », nous interrogerons les relations complexes dans ce type de contexte entre les acteurs de l'urgence ou du développement et les réalités urbaines, sociales mais aussi culturelles et historiques. Comme le souligne JP. Olivier de Sardan, la question du développement n'est qu'un thème parmi beaucoup d'autres. Pourtant il constitue un enjeux essentiel dans les zones du mondes communément appelées « pays du sud ». « (...)il est constitutif d'enjeux sociaux importants au niveau local comme au niveau national, et il est tissé d'interactions entre des acteurs relevant de mondes sociaux et professionnels particulièrement hétérogènes. »[11]

On note depuis longtemps un très grand décalage entre les discours et les pratiques, l'urgence suffisant souvent à légitimer des positionnements non acceptables dans d'autres situations. Pourtant les projets, concernant l'habitat des populations impliquent un ancrage temporel qui, dans un même acte, va au-delà de la livraison, mais s'inscrit également dans un rapport fort à l'existant et à l'antériorité.

10 113 595 abris transitoires livrés entre 2010 et septembre 2013 / chiffre issu du Cluster Abris, NFI et Gestion/Coordination de camps - Rencontre cluster 23 Octobre 2013 dans les locaux de l'UCLBP.

11 Olivier de Sardan Jean-Pierre. Les trois approches en anthropologie du développement. In: Tiers-Monde. 2001, tome 42 n°168. *Anthropologie du développement, fiscalité, géographie industrielle, éducation, . pp. 729-754.*

# 3 Problématique

Après une catastrophe une sorte de logique occidentale décompose le temps en phases théoriques ayant chacune des caractéristiques et des objectifs. D'après les écrits de Julien Grisel[12], la situation post-catastrophe peut être divisée comme suit :

La période d'urgence dure de quelques jours à quelques semaines et permet de tester la capacité d'une ou plusieurs communautés à faire face à une situation critique. La période de restauration suit de près et engage la réparation des infrastructures ne nécessitant pas de démolition. Cette phase marque une reprise relative des activités sociales et économiques. Cette reprise sous-entend également un niveau de dégâts limité, ainsi qu'une situation initiale stable. De plus, la réparation des infrastructures publiques, commerciales, et de l'habitat suggère un système industriel et économique peu touché. La période de restauration est également celle de l'engagement de processus de constructions de logements provisoires, assortis des problématiques classiques d'emplacement et de gestion des réseaux (dans un premier temps transport et eau). La période de reconstruction, quand à elle a pour objectif de supprimer l'aide d'urgence et les organisations temporaires. C'est le temps de la projection d'une ville « meilleure et nouvelle » et la reprise des dynamiques communautaires s'impliquant dans la conception et la construction d'un « avenir meilleur ». Cette phase de reconstruction peut être divisée en plusieurs étapes. D'abord la période de « remplacement des constructions », au cours de laquelle le parc immobilier de la ville est reconstruit de manière à atteindre un retour à la « normale », c'est-à-dire un niveau correspondant au précédent. Puis vient la période de « reconstruction, de commémoration, d'amélioration et de développement ». Cette phase marque trois processus distincts mais liés : la mémoire de la catastrophe, l'amélioration de la situation par rapport au niveau initial, le développement et la croissance. Ces étapes ont été définies d'après l'analyse de plusieurs situations, et semblent définir un schéma à suivre en considérant que chaque phase est approximativement dix fois plus longue que la précédente.

Ce type de schématisation permet aux acteurs de l'aide une simplification des problématiques et des enjeux dans un contexte particulièrement complexe. La question des abris provisoires pouvant être placée, dans le schéma ci-dessus, dans la « période de restauration » est le parfait exemple d'un processus débutant avant la catastrophe elle-même, et dépassant largement la phase temporelle dans laquelle il a été engagé.

La problématique de ce sujet sera divisée en deux parties dialoguant continuellement ensemble : les questions de temporalités, puis la dialectique du standard et du vernaculaire.

## 3.1 Dans quelles temporalités s'inscrivent ces objets dits provisoires ?

### 3.1.1 Processus

*Conception*

Le concept de logement provisoire, tel qu'il est utilisé dans un cas comme Haïti, existe depuis une centaine d'années. Les différents types de *shelters* sont conçus de deux manières : soit avant la catastrophe, dans une logique de prévision, de stock, de pré-fabrication ; soit au moment du décret de l'état d'urgence d'une région ou d'un pays du monde, après décision d'intervenir.

Ces constructions font appel à des notions de standard, de pré-fabrication, de types et de modèles, toutes extrinsèques à la situation dans laquelle elles seront utilisées. Le moment de la conception parait donc temporellement complètement détaché des situations dans lesquelles les *shelters* seront utilisés.

12 GRISEL J., « Le processus de projet dans la reconstruction urbaine suite à une catastrophe », thèse de doctorat en Architecture et Sciences de la ville, sous la dir. de FREY Pierre, Lausanne, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 2010, 237 p.

Comment cette externalisation, ou d'un autre point de vue, cette importation d'objets sur catalogue, s'inscrit-elle dans le temps ?

*Mise en place*

La phase de mise en place d'un projet de construction de *shelters* commence par le choix d'un type à utiliser en fonction de la situation, du climat, de la culture, mais aussi de l'économie, des financements attribués, des stocks à écouler. C'est dans cette phase que le *shelter* sera adapté, implanté et normalement intégré à un processus plus long de reconstruction urbaine. Les caractéristiques inhérentes au lieu d'intervention permettent une adaptation technique de ces modèles de base. Les *shelters* sont donc des objets techniquement performants, ce qui fait d'eux des espaces sûrs dans des situations où l'instabilité règne. Leur caractère provisoire, au contraire, les cantonne à n'être qu'un passage vers des types d'habitats plus pérennes, quand leur technicité les inscrits dans une résistance dans le temps.

*Projet de transfert / transition*

Le moment du transfert du logement provisoire à un type de logement plus durable constitue à la fois l'essence même du *shelter,* le but de ces constructions bâties pour assurer le passage à autre chose, mais cristallise également la problématique essentielle de ces objets dont la durée de vie, annoncée comme éphémère, est difficilement saisissable et impossible à prévoir.

Pourtant, en prenant la responsabilité d'offrir une solution dite provisoire, les acteurs de l'aide prennent implicitement un engagement dans le long terme.

Les *shelters*, contrairement aux camps de toiles et de tentes qui se détériorent inévitablement dans un laps de temps relativement court, résistent plusieurs années, voire des dizaines d'années s'ils sont entretenus. Ils constituent un intermédiaire, une phase tampon permettant de gérer dans la situation de crise, et de manière « semi-provisoire » le problème du logement de masse. Néanmoins, puisque que ces objets résistent, ils inscrivent le provisoire dans un rapport spatio-temporel que l'on pourrait qualifié de pérenne[13]. Le contexte complexe dans lequel ils ont été mis en place en Haïti fonctionne comme un enchaînement de problématiques enchevêtrées les une aux autres où les *shelters* s'ancrent comme le présage d'un nouveau sujet à résoudre dans les années à venir.

*Questionnements :*

Ces objets ne sont-ils qu'une manière de décaler une échéance inéluctable au regard de la gestion de la question du logement, ou sont-ils une étape intermédiaire essentielle permettant une véritable articulation avec le développement de logements durables ?

Dans une vision plus large, comment les projets de développement urbain composent-ils avec ces objets matérialisant la limite entre urgence et développement ?

Concrètement, comment est pensé (s'il l'est) le transfert vers une forme plus durable d'habitat, au moment de la conception des *shelters* ?

13 En effet, selon les préconisations des différents clusters réunissant les acteurs principaux des actions d'urgence menées en Haïti, les shelters doivent avoir une « garantie » entre 3 et 10 ans suivant les modèles. En 2014, il n'y a pas encore eu, à ma connaissance de programme de transformation de shelter en logement définitif et il n'est pas absurde d'imaginer que les shelters construits depuis 2010 resteront tels quels encore de nombreuses années.

### 3.1.2 Matérialité et équipements

*Logement*

La déconstruction et l'analyse des différents éléments constituant un *shelter* pourrait nous permettre de comprendre les temporalités mises en jeu implicitement dès sa conception.

*Terminologie*

Les *shelters* sont souvent appelés *T-shelters*, soit « *Transitional Shelter* » marquant, dans leur dénomination leur destination première : gérer ce moment charnière éphémère entre une situation et une autre. Mais d'autres types de *shelters* sont également appelés *P-shelters*, soit « *Permanent Shelter* » ou *« semi Permanent Shelters »*[14].

Notre recherche s'attardera plus particulièrement sur le premier type de *shelters* à savoir ceux conçus en vue d'une véritable solution éphémère, bien que la question de la transition soit pleinement légitime à l'égard de la seconde catégorie censée offrir la base d'un habitat durable sur des terrains où la légalité foncière et/ou la stabilité face aux aléas climatiques sont parfois mal considérés.

Au delà de la dénomination du type de *shelter*, ceux-ci portent également le nom du projet auquel ils appartiennent et de ou des organisations fondatrices. Ces objets, dans le temps médiatique de l'urgence reflètent l'image de l'action des ONG, matérialisent, pour les donateurs extérieurs les dons et financements envoyés à l'autre bout du monde, et enfin légitiment la présence des acteurs de l'aide humanitaire.

Mais qu'en est-il plusieurs années plus tard lorsque ces mêmes organisations (qui sont d'ailleurs des organismes destinés à agir dans l'urgence et non dans le développement), sont affairés à d'autres urgences ?

*Fondation / Dalle*

En se cantonnant à l'observation de ces objets, certaines ambiguïtés reflètent déjà des paradoxes et des contradictions forts entre projection d'un processus et réalité. Malgré les nombreux types de *shelters* proposés par l'aide internationale, une caractéristique commune les rassemble : ils sont quasiment tous construits sur des fondations en béton, le plus souvent une dalle de béton armé.

Ce geste fort inscrit un élément provisoire dans le paysage urbain de manière significative et permanente. Cette dalle de béton marque l'emplacement urbain comme propriété privée, tout du moins, occupé. L'argument le plus récurent avancé par les acteurs-constructeurs de *shelters* est que ces fondations pérennes, en plus d'une garantie technique, offrent un blocage du foncier, pour permettre un futur développement des zones occupées.

La logique est valable dans certains projets, comme celui de JPHRO, en cours à Delmas 32[15]. L'organisation, grâce à l'implantation de quelques *shelters* et avec l'accord des propriétaires, a pu libérer un espace suffisant dans un quartier saturé pour concevoir un projet de logements pérennes en copropriété.

Mais pour cette recherche, nous nous intéresserons au projets de *shelters* construits souvent en périphérie des villes (notamment de Port-au-Prince), et créant des camps assimilables à de véritables villes. Ces constructions se positionnent comme des éléments transitoires, déplaçables et réutilisables.

Comment l'ancrage au sol est-il alors perçu ? Ce point précis de construction n'est-il pas le début d'une

14 *« Emergency shelters are usually provided in the aftermath of a disaster.*
*• T-shelters, Temporary shelters or Transitional shelters should usually be designed to be relocated and re-used.*

*• Progressive shelters and core shelters are built on permanent sites with the goal of becoming part of permanent solutions. »*
Document de l'IFRC, International Federation of Red Cross et Rec Crescent Societies, *Post-disaster shelter: Ten designs*, IFRC publication, Geneva, 2013, p9.

15 Entretien du 8.08.2014 à Brest avec Lora Vicariot, Neighborhood Upgrading Project Manager, **J/P Haitian Relief Organization,** Delmas 48, Port-au-Prince, Haiti

pérennisation inévitable ?

*Structure / sécurité / garantie technique*

Les *shelters* si modestes soient-ils, sont conçus et construits avec des structures contreventées, stables et résistant aux aléas naturels fréquents en Haïti. Ils introduisent les notions de normalisation et de standardisation souvent absentes du domaine de la construction haïtien. Ils offrent alors une sécurité et une garantie technique plus importante que nombre de logements auto-construits des quartiers pauvres de la ville de Port-au-Prince et de sa banlieue.

Leur fiabilité, si elle est indispensable, n'entraîne-t-elle pas, au regard des habitats traditionnels ou auto-construits à la résistance aléatoire, les *shelters* dans une dimensions de confiance vis à vis de ces logements provisoires proches de la permanence ?

*Matériaux de revêtement non pérenne.*

L'enveloppe globale de ces *shelters* sont le reflet d'une économie de moyens indispensable à une réponse à l'urgence efficace et rapide. Toiture de tôle ondulée et murs de contreplaqués, au mieux recouverts de peinture, les matériaux de revêtement nous rappellent le caractère provisoire de ces constructions, tout en entrant dans une dialectique pérenne/durable au sein même de l'unité *shelter.*

*Equipements de base d'un logement ?*

Si provisoires soient-ils, ces *shelters* restent néanmoins des logements occupés bien souvent par la même famille durant plusieurs années. Les besoins simples dans le fait d'habiter un lieu et un espace ne se résumant pas à la notion de l'abri, la question des équipements intervient. Au vu de l'installation sommaire des *shelters* se résumant à une, parfois deux pièces simples, et une galerie à l'avant, on n'ose penser que ce minimum puisse convenir pour du long terme.

La question temporelle est ici encore, essentielle. Ces *shelters* ne sont-ils pas équipés volontairement, afin d'empêcher une installation trop durable ?

S'ils ont été pensés dans un futur processus de transformation, y-a-t-il les prémisses, ce que l'on pourrait nommer, en architecture, les « attentes », prévues ou du moins pensées pour inciter à une évolution vers un habitat salubre et acceptable ?

*Zone urbaine*

Lorsque sont mis en place, dans l'urgence, des camps de *shelters*, on assiste à la naissance de véritables villes à l'avenir incertain, centripètes, polymorphes et à la croissance difficilement contrôlable.

La promesse d'un abri stable et les infrastructures accompagnantes liées à la gestion d'un camps fonctionnent comme un véritable aimant attirant les populations les plus pauvres dans des zones difficiles. Le concept d'abri provisoire entre alors dans un réseau complexe d'enjeux et de conséquences rarement prises en compte par les concepteurs de ce type d'habitat.

L'idée n'est pas d'analyser le fonctionnement d'un camp, mais celui du *shelter* à l'intérieur de celui-ci, à partir de sa conception, et de ces habitants au fil du temps, de leur positionnement dans un futur proche et lointain, et de ce que représente ces abris provisoires dans leur histoire et celle des communautés bénéficiaires.

Comment la mise en place de *shelters* en grand nombre, sous forme de camps, pré-conditionne une installation longue ? Comment cette installation dialogue-t-elle avec la mémoire de « l'avant-catastrophe » ?

« De nombreuses ONG ont appris sur le terrain que le sauvetage temporaire ne constitue pas une réponse durable mais repousse les échéances inéluctables. Elles ont appris aussi que la gestion d'un camp de réfugiés apprend peu sur les conditions d'une vie décente dans une société avec ses normes, ses aspirations et ses valeurs. »[16]

*Questionnements :*

Comment la multiplicité en grand nombre d'unités provisoires engendrent, de fait, des systèmes d'organisation urbaine durables ?

### 3.1.3 Territoire

*Organisation*

L'organisation des *shelters* en camps est une manière de gérer le problème du logement de masse. Pourtant, elle engendre de nombreuses problématiques inhérentes à l'accroissement irrépressible provoqué par des dynamiques urbaines non maîtrisées et semblent s'insinuer de manière violente dans le processus naturel de la ville déjà perturbé par la catastrophe.

A la suite du séisme, Port-au-Prince s'est vu devenir le point de rassemblement de populations venant de toutes les zones touchées du pays. La capitale est devenue une concentration d'aide humanitaire et les camps de véritables petites villes abritant les populations n'ayant pas d'autre choix.

Les camps de réfugiés ne résultent pas de migrations spontanées. Elles sont le résultat de dynamiques créées en partie par les organisations humanitaires. Les camps de *shelters,* prévus pour un nombre circonscrit de familles attirent à leurs alentours des milliers de gens attirés par la promesse de structures d'accueil offrant des vivres, des médicaments. L'offre de ces services créé la demande. Les camps de *shelters,* se voient contraints de gérer aussi bien la partie planifiée et les conséquences de celle-ci. Comment ces territoires qui constituent rapidement des problèmes politiques régionaux peuvent-ils être pensés dès leur phase de conception dans une vision de développement ?

*Propriété*

Le problème du foncier reflète une superposition des temporalités. La catastrophe, loin d'avoir annulé la ville[17], a fait ressurgir des questions enfouies sous l'inévitable quotidien. La situation « pré-catastrophe » refait surface, dans son exactitude mais aussi souvent avec ses déformations. La question de la propriété est essentielle et particulièrement mal gérée en Haïti. Elle est pourtant une donnée essentielle des programmes de logements provisoires qui, à travers la construction de *shelters* inscrivent dans le long terme une situation temporaire fondé sur des bases absconses.

L'imbrication des problématiques que pose la question des camps de *shelters* est ici manifeste : des objets prévus pour faciliter le passage vers un processus de développement s'ancrent dans le temps comme des solutions pérennes. Leur implantation sur des terrains dont la situation foncière reste parfois floue amplifie cette ambiguïté.

« La planification est une tentative de «remise en ordre» des choses, des aménagements humains, des éléments constitutifs du territoire. La fonction première de la planification réside dans l'intention de maîtriser le futur et d'en réduire les risques. Dans ce sens, le projet cherche à définir ce qui est maîtrisable dans le temps et ce qui ne l'est pas »[18]

16 HOURS, B. *L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*, L'Harmattan, 1998, Paris. Format Kinddle emplacement 767.

17 Par exemple, nous sommes ici dans un schéma très différent de la ville de Brest après la seconde-Guerre mondiale, que DIEUDONNE et LECOUEDIC qualifiaient de « Brest année 0 » dans leur ouvrage Brest alias Brest, Paris, 1992.

18 GRISEL J., « Le processus de projet dans la reconstruction urbaine suite à une catastrophe », thèse de doctorat en Architecture et Sciences de la ville, sous la dir. de FREY Pierre, Lausanne, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 2010, 237 p.

*Gestion des risques*

Le temps de l'urgence modifierait-il l'appréciation des risques ? Le risque est-il, au contraire, un facteur d'organisation de l'urgence ?

«Les risques demeurent également une composante interne de l'organisation d'un espace, le risque devenant alors une clé de lecture des territoires. La notion de risque permet en effet non seulement de comprendre les relations entre les sociétés et leur environnement, la conception qu'elles ont de la nature, etc.., mais aussi de réfléchir au rapport entre organisations spatiales, aménagement, développement et sécurité. [...] La prise en compte du risque peut ainsi être l'une des logiques de l'organisation spatiale. Le risque apparaît dès lors comme un facteur structurant de l'espace. »[19]

La notion de risque peut donc être à l'origine de l'organisation en camps des populations déplacées. L'idée pourraient être de privilégier la mise à l'abri en anticipant les futures catastrophes naturelles. Pourtant, le camp Corail-Canaan, construit afin de désengorger la capitale, d'après un rapport du 29 juillet 2010 (soit trois mois à peine après l'installation des premières familles) de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), la zone déclarée d'utilité publique par le gouvernement, se révèle propice aux inondations et aux rafales.

Les *shelters* sont-ils uniquement une réponse à l'urgence immédiate à savoir le relogement des populations sinistrées par le séisme, ou prennent-ils en compte toutes les strates de la notion de risque, ce qui implique à la fois une projection de l'objet provisoire dans le futur mais aussi dans le passé, et l'expérience du territoire ?

*Questionnements*

Comment le choix d'un territoire, dans la phase de mise en place des camps, s'inscrit-il dans une possibilité de transformation du provisoire en quartiers d'habitat durables ?

Comment ces « nouveaux quartiers » s'inscrivent-ils dans l'organisation de la ville de laquelle ils font désormais partie ? (En font-ils vraiment partie ?)

### 3.2 Les standards humanitaires intègrent-ils ou annihilent-ils la notion d'architecture vernaculaire ?

Par le passé, Port-au-Prince a déjà été détruit par de nombreux séismes notamment ceux de 1751 et 1770. D'autres moins importants ont également été recensés en 1860, 1918, 1922, 1956 et 1962.[20]

Pourtant l'architecture locale, en particulier des quartiers informels qui sont aussi les plus denses à Port-au-Prince ne prend que très peu en compte ces risques naturels majeurs. La notions de mémoire de la construction si présentent dans certaines parties du monde, semble peu présente en Haïti. Malgré des traditions et une culture particulièrement présente dans l'ensemble du quotidien, la technicité des constructions parasismiques et anti-cycloniques s'estompe au profit d'une sorte de résignation face aux éléments naturels.

Les programmes de *shelters* insèrent donc de manière brutale des éléments nouveaux répondant à des normes techniques fiables mais ne correspondant pas réellement à des modes de vies très difficiles à saisir dans leur complexité.

19Stéphanie Beucher et Magali Reghezza, *Les risques*, Bréal, 2004, pp. 11-1.
20 Source wikipédia « Port-au-Prince »

La question du local et du standard s'ouvre, au delà des caractéristiques techniques des constructions, au regard de la notion « d'habiter ».

Comment cohabitent l'architecture vernaculaire, les savoirs locaux et les standards humanitaires en terme de manière de concevoir les espaces du logement ? Comment ces savoirs influent la question de « l'habiter » ? Comment les savoir-faire locaux s'intègrent-ils dans les processus de réponses à l'urgence et, à l'inverse, les compétences et techniques étrangères améliorent-elles les savoirs locaux ou annihilent-elles les caractéristiques de l'habitat indigène ?

### 3.2.1 Usages

Comme nous l'avons vu plus haut, les *shelters* sont créés à partir de modèles standards, plus ou moins adaptés aux particularités de la situation au moment de leur mise en place. La compréhension de « l'habiter haïtien » passe forcément par de nombreuses années sur place, temps long de l'expérience que n'ont pas les concepteurs d'abris provisoires.

L'imbrication des différentes temporalités condensées en un objet provisoire, le *shelter*, fait écho à la question plus large de l'entremêlement des besoins locaux, urgents, exprimés, non-dits et/ou imaginés. Le *shelter,* est le reflet, dans son expression la plus simple d'une réponse efficace à un besoin immédiat et non discutable : la protection, l'abri.

Pourtant en s'inscrivant dans une temporalité longue, si ce n'est en se transformant dans la permanence, les besoins et les usages évoluent.

Bernard Hours, s'insurge contre cette rudesse de l'urgence projetée dans un contexte plus large qu'elle modifie parfois sans ménagement : « [A propos de la médecine d'urgence] Car à force de prévenir la mort avec brutalité et sans discernement, c'est la vie elle-même qui est détruite, faute de dignité. »[21]

Cette affirmation, un peu forte pour la question du logement provisoire, nous amène néanmoins à avancer que les structures imposées, par une nécessité supposée, sont en constante opposition avec les usages originaux des populations concernées.

Les structures existantes et parfois précaires dans les agglomérations haïtiennes étaient déjà très influencées par le mode vie Occidental avant le séisme. Le pays est sous « perfusion humanitaire » depuis des décennies et l'art d'habiter a été largement infléchi par des images occidentales. Pourtant de nombreux usages demeurent comme la marque d'une possible combinaison des cultures.

Les *shelters* haïtiens se sont, pour la plupart, dotés d'une galerie couverte à l'avant de la « maison » donnant sur la « rue ». Cette galerie est une des caractéristiques les plus typiques du mode de vie des classes urbaines populaires. Elle est le lieu de la pause, des transactions quotidiennes, des manucures, des tresses, des discussions et, en milieu urbain dense, de la préparation des repas. Elle n'est pourtant pas le seul trait caractéristique des modes de vie haïtiens qui mériteraient une analyse approfondie afin de comprendre comment les usages d'un milieu en situation de crise sont compris et interprétés par des intervenants extérieurs.

*Questionnements*

Au fil du temps, dans la persistance du provisoire, ces objets standardisés permettent-ils une adaptation des usages imaginés dans l'urgence ?

Les questions de détournement et de réappropriation sont évidemment à ouvrir, en les rapprochant constamment d'un rapport au temps présent, futur et passé.

21 HOURS, B. L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue, L'Harmattan, 1998, Paris. Format Kinddle, emplacement 464.

### 3.2.2 Architecture

L'architecture des *shelters* répond d'abord à des considération économiques, pratiques et techniques correspondant au système économique occidental qui régit les organisations de l'aide. Les architectes concepteurs de ces logements provisoires fonctionnent donc avec leur propre savoir, et une connaissance souvent minime de la situation dans lesquels les *shelters* vont être mis en place, encore moins du contexte urbain en potentielle transformation.

Dans ce schéma, le standard configure-t-il un modèle rigide ou une base souple et adaptable ?

L'intervention extérieure agirait comme un nouvel ordre, un modèle de modernité à atteindre. L'action des ONG en termes de logement provisoire modifierait-elle l'image collective du logement ou la trace mentale de l'architecture auto-construite, dite « vernaculaire », perdurerait-elle au-delà de ces nouveaux standards ?

Puisque les *shelters* finissent par se pérenniser, les habitants pourraient-ils (devraient-ils?) être intégrés au processus de construction ou de modification des modèles dès les prémisses du projet? Auquel cas, ne serait-ce pas une manière de reconnaître une certaine pérennité du provisoire avant même que celle-ci n'advienne?

Les *shelters* tels qu'ils sont envisagés aujourd'hui, (en imposant un standard non reconnu localement) créent une faille dans la potentielle continuité qu'il y aurait put y avoir entre le temps de l'avant catastrophe, le séisme, la situation actuelle et future. L'identité de l'architecture provisoire, en devenant permanente, est un véritable reflet de cette fracture entre «l'avant » et « l'après ». Le rôle de l'architecte, mais aussi de disciplines indispensables à l'architecture comme la sociologie ou l'histoire, semblent aujourd'hui englouties dans des processus focalisant leurs énergies vers les questions fonctionnelles et techniques. Comment ré-intégrer ces compétences localement dans le temps de l'urgence, dès la mise en place des camps ?

### 3.2.3 Communautés, cultures

La capacité de résilience d'une population renvoi à une sorte de « retour à la normale », ce qui ne signifie pas forcément à l'état antérieur. Il s'agit plutôt d'un état d'équilibre entre la société et son environnement. Comment le logement provisoire, lorsqu'il s'inscrit dans un état de permanence peut-il permettre une transformation en fonction de données culturelles non énoncées au départ ?

L'idée n'est pas d'offrir aux communautés dans le besoin ce qu'ils avaient avant, mais de comprendre certains fonctionnements pour être capable de proposer des solutions qui n'entravent pas, voire qui ré-engagent un processus naturel de reconstruction aussi bien physique que social et communautaire.

#### L'organisation en camps des *shelters* permet-elle la recréation de structures communautaires antérieures ?

« Il n'est de vérité que localisée et enracinée dans un environnement concret qui lui donne son sens. Tous les totalitarismes du XXème siècle ont puisé leurs délires dans une pulsion irraisonnée à croire universelles leurs idéologies. C'est pourquoi l'universalité des droits de l'homme est bel et bien un piège totalitaire tout comme l'intégration mondiale dont elle est l'outil. »[22]

A première vue, les secteurs 3 et 4 de camp de Corail Cesse-Lesse, par exemple, ressemblent à de véritables camps militaires. Les *shelters* sont alignés les uns à côté des autres dans une inflexible géométrie. Ici, la configuration spatiale de l'environnement bâti est une conséquence directe des normes édictées par les acteurs de l'aide ayant planifié ce camps. A l'inverse, les alentours du camps sont, depuis plusieurs années maintenant, conquis par des hectares de terrains colonisés par des constructions précaires auto-construites. L'organisation de ces nouveaux quartiers informels créés par l'attrait de la promesse de services, est, elle, le

22 HOURS, B. L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue, L'Harmattan, 1998, Paris. Format Kinddle, emplacement 1084.

reflet de l'autoconstruction. La morphologie du tissu urbain de ces quartiers, si précaires soient-ils, découlent d'un processus vernaculaire[23] de production de la ville puisqu'elle est le résultat, sans intermédiaire des modes de vie des habitants.

Pour quelles raisons les alentours ne se seraient pas développés dans la même logique que les secteurs planifiés si ces derniers étaient en accord avec les attentes et les modes de vie des communautés ? La question de l'identité locale se pose comme une donnée difficilement quantifiable et qualifiable par les acteurs-concepteurs des *shelters*.

### A l'échelle du logement, le *shelter* permet-il une réadaptation des organisations / modes de vie familiaux ?

Le *shelter* et l'organisation en camps de ceux-ci est une transposition des modes de vie occidentaux qui ne correspond pas forcément à l'organisation traditionnelle haïtienne. En raison de son caractère provisoire, le *shelter* peut-il se permettre de ne pas prendre en considérations ses futurs habitants dans la totalité de leur identité ?

Le fait d'intégrer les futurs habitants à un processus de création de leur lieu de vie est particulièrement compliqué, qui plus est lorsqu'il s'agit de logement provisoire. Les choix de la majorité se résument à des besoins plus ou moins bien déterminés, tandis que les habitants voient leur individualité et donc leur identité neutralisées dans le grand ensemble des bénéficiaires.

« L'humanitarisme repose sur l'idée d'une humanité unique et d'une victime innocente et absolue. Cette victime est sans passé, sans affiliation politique et, par défaut, sans capacité d'action[...] »[24]

La question de l'identité est essentielle compte tenu de l'incertitude de la durée de vie des *shelters*. Si ceux-ci n'étaient qu'un intermédiaire rapide vers une autre forme de logement, la question de l'identité, du fondement de chaque individu et de la culture se déplacerait, avec l'habitant vers un habitat plus adapté et/ou choisi. Comment, dans une logique de pérennisation du provisoire, peut-on prendre en compte, dès la conception des *shelters*, la notion d'altérité ?

23 «Le terme “vernaculaire” vient d’une racine indo-germanique impliquant l’idée d’“enracinement”, de “gîte”. En latin, vernaculum désignait tout ce qui était élevé, tissé, cultivé, confectionné à la maison, par opposition à ce que l’on se procurait par l’échange.[...] J’aimerais à présent le ranimer. Il nous faut un mot simple, direct, pour désigner les activités des gens lorsqu’ils ne sont pas motivés par des idées d’échange, un mot qualifiant les actions autonomes, hors marché, au moyen desquelles les gens satisfont leurs besoins quotidiens – actions échappant, par leur nature même, au contrôle bureaucratique, satisfaisant des besoins auxquels par ce processus même, elles donnent leur forme spécifique.» (Ivan Illich, Œuvres complètes, vol.2, Fayard, 2005, pp. 151-152.) »

24 Turner, S., « Lukole (Tanzanie), Victimes ou fauteurs de troubles. Humanitaire et politique dans les camps », in *Un monde de camps*, sous la dir. Agier M., La Découverte, Paris, 2014, p84.

# 4 Hypothèses

## 4.1 L'instant de la conception inscrirait le *shelter* dans une temporalité indéterminée.

### 4.1.1 Pérennité du provisoire engagée dès la phase de conception

Les manières de répondre à l'urgence engageraient dès leur conception une pérennisation du provisoire. L'acte de bâtir un logement s'inscrit en général dans un processus long, aussi bien dans les phases de conception et de construction que dans le temps de l'habiter. En intégrant au logement une dimension provisoire, les acteurs-concepteurs portent leurs projets dans une temporalité plus courte.[25]

#### Le sens du provisoire

La construction d'un lieu, au delà de ses caractéristiques physiques, produit une signification dont la lecture dépend de la situation et des acteurs. Les *shelters* insèrent, dans le lieu où il sont mis en place, toute une sémantique, reflet des processus de production, des procédés de réalisation, des normes de construction aussi bien que des méthodes de conceptions venus de l'étranger. Ils offrent une valeur matérielle comparable à de nombreux logements auto-construits de Port-au-Prince, sans en avoir les qualités intrinsèques. Le processus de mise en place des *shelters,* en terme de conception, de prévisions, de pré-fabrication et d'organisation préfigure une stabilité de la construction plus forte que beaucoup de logements haïtiens des classes populaires.

Les concepteurs-constructeurs (acteurs de l'aide) ont une responsabilité au regard de la garantie technique mais aussi face au contexte culturel et social dans lequel s'insèrent leurs projets. Mais depuis quand, et bien sûr, jusqu'à quand ?

Le moment de la conception est déterminant dans l'appropriation futur d'un logement par une population ayant subi un choc, car ce nouveau logement a la lourde tache de relier le passé au futur. Une conception venant d'acteurs et organismes étrangers modifierait substantiellement les modes de vie, mais aussi la mémoire, la phase de deuil, et donc la possibilité de se reconstruire par soi-même.

« C'est sans doute en partant de la vie dans les camps, en prenant en compte la recréation de cette identité, qu'il aurait été possible de relever ce qui pouvait fonder une nouvelle ville. C'est en comprenant la manière dont les habitants se réorganisent, trouvent à nouveau un équilibre et des repères que l'on peut imaginer trouver les pistes d'un projet de réédification. »[26]

#### *Image collective du logement*

Plusieurs points de vue s'entremêlent. Nous les qualifierons «d'intérieur » et d'extérieur » en considérant que les premiers sont des acteurs de la culture haïtienne de laquelle ils font nécessairement partie. Ce sont les habitants de ces s*helters* bien sûr, mais aussi les acteurs du projet urbain, ingénieurs, décideurs, architectes haïtiens. D'autre part nous avons les acteurs de l'aide, chercheurs, analystes, observateurs, constructeurs, sur place depuis plusieurs années ou quelques mois, ou basés dans les pays étrangers décideurs des projets. Ces derniers connaissent plus ou moins bien le contexte dans lequel ils interviennent, mais auront malgré tout du mal à intégrer toutes les dimensions caractéristiques d'une culture métisse

25 Les solutions de camps de tentes si nombreux dans l'agglomération de Port-au-Prince ont permis d'abriter des centaines de milliers de personnes sinistrées et/ou déplacées. Pourtant ces solutions s'apparentent à de la « mise à l'abri de populations » et non à du relogement. Les *shelters*, eux, s'inscrivent dans un processus de relogement et donc « d'habiter » et ouvrent de nouvelles questions.

26 GRISEL J., « Le processus de projet dans la reconstruction urbaine suite à une catastrophe », thèse de doctorat en Architecture et Sciences de la ville, sous la dir. de FREY Pierre, Lausanne, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 2010, 237 p.

depuis quelques centaines d'années.

Supposons que la communication sur les *shelters* entraîne, dès leur construction, une confusion sur leur véritable destination de la part des futurs habitants. La qualité de provisoire étant présente essentiellement dans la terminologie utilisée (*P-Shelters, T-Shelters*), les *shelters* seraient présentés, et donc assimilés, dès le départ à une nouvelle sorte de logement durable.

Dans le contexte pauvre haïtien (donc en général celui des locataires de *shelters*), la précarité des situations installe une sorte d'instantanéité physique constante. L'anticipation au sens occidental du terme est une notion peu présente au quotidien. Nous nous trouvons donc devant un décalage des compréhensions avec d'une part des concepteur-constructeurs conscients de créer, sous couvert de « provisoire », des structures relativement durables, tandis que ces *shelters,* sans correspondre à leurs modes de vie, reflètent néanmoins l'image d'un logement stable puisque moderne.

Le *shelter* se positionnerait, dans l'imaginaire collectif comme l'accès à une sorte de modernité importée, gage de prospérité.

La question de l'horizon d'attente devient ici incontournable. L'imaginaire collectif chargé de la mémoire et de l'expérience se lie à des attentes vis à vis de l'avenir qui sont naturellement modulées en fonction de l'offre proposée.

### 4.1.2 Les réponses à l'urgence comme moyen de contrôler une situation.

D'après Bernard Hours, dans son ouvrage *L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue* qui fustige les pratiques humanitaires essentiellement dans le domaine de la médecine et des premiers secours, la dualité « développeurs » - « développés » et la sorte d'omnipotence des premiers sur les seconds qui en découlerait, serait à la base des incohérences dans les réponses à l'urgence.

« Pauvreté et immoralité iraient de paire dans cette représentation banale en Occident. Les pays du Sud seraient pauvres parce qu'ils sont immoraux en termes de valeurs, c'est-à-dire inaptes à contrôler la corruption, l'injustice, le statut des femmes et des enfant, l'environnement, c'est-à-dire tous les champs où s'inscrivent des droits en Occident. Ces droits Occidentaux, la morale qui les fondent manifestent une profonde méconnaissance des autres sociétés et une volonté de pouvoir sur ces sociétés au nom de la morale. »[27]

Sans s'engager de manière aussi vindicative sur le terrain des droits et du pouvoir, le principe même du camp provisoire, au-delà de la réponse à un état de crise, permet aussi de gérer de manière rapide une situation autrement incontrôlable.

En s'intéressant à la question de l'habiter, la problématique de ces *shelters* implique des échelles temporelles qui, en plus d'engager le futur, dialoguent avec le présent et le passé au delà du séisme de 2010. Dans cette dualité « développeur » - « développés », nous pouvons avancer l'hypothèse que les éléments constructifs et les concepts utilisés permettent un contrôle de la manière d'habiter le *shelter* à court terme, et le logement reconstruit à plus long terme en s'affranchissant des strates temporelles antérieures qui constituent l'art d'habiter haïtien.

Le concept de logement provisoire est une manière expéditive de reloger des populations sinistrées n'ayant pas d'autre choix, et serait, par la même occasion, un moyen de contrôler les forces subversives qui pourraient potentiellement se créer au sein de la population laissée à elle-même[28].

Cette notion de contrôle devra être décortiquée à travers plusieurs aspects significatifs constituant le processus, dans sa globalité, de mise en place des *shelters.*

27 HOURS, B. *L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*, L'Harmattan, 1998, Paris. Format Kinddle, emplacement 1150.

28 Valable dans plusieurs type de camps très différents, comme par exemple les camps de rétention administrative.

### *Compétence « intérieure » et « extérieure »*

D'un point de vue professionnel, importer des compétences extérieures manquantes dans un secteur comme la construction de logements provisoires permettrait d'organiser la gestion de la phase d'urgence, mais aussi, à travers la persistance des *shelters* dans le temps, d'imposer une forme futur de développement.

La participation ou les compétences « intérieures », c'est-à-dire locales, ne seraient alors qu'une manière (telle que la collaboration entre « l'intérieur » et « l'extérieur », est organisée aujourd'hui) de faire accepter de tels projets tout en offrant des emplois dans un milieu extrêmement fragile. En effet, peu de compétences « intérieures » sont monopolisées au moment de la conception des *shelters* puisque celle-ci se fait en grande partie en amont. Sur le terrain, les compétences se diversifient quelque peu, en intégrant des ingénieurs, puis des ouvriers haïtiens[29].

Pourtant, au-delà des compétences professionnelles, certains savoirs ne peuvent provenir que d'une connaissance du territoire difficile à appréhender pour « l'extérieur ».

« Cette connaissance de la topomorphie des lieux est apprise, transmise, et les habitants des territoires à risque sont pour ainsi dire «sur place», en cet espace qui sert de laboratoire aux scientifiques et aux techniciens. Ils sont les témoins vivants (et survivants) d'expérimentations. Supposer leur ignorance semble être une façon d'oublier que le phénomène catastrophique fait partie de leur culture. »[30]

Une sorte de culture du risque se construit au fil du temps par le vécu des catastrophes, par la répétition des récits d'expériences, par des observations qui fondent un apprentissage pratique des territoires. Cette culture du risque qui, supposons-le, conditionnerait la manière d'habiter et l'art de construire, est difficilement repérable en Haïti. Est-ce la manière de concevoir le logement provisoire dans sa standardité et sa pré-fabrication qui anéanti les savoir-faire locaux, ou bien le fait qu'il s'agisse de populations déplacées et donc délocalisées sur un territoire inconnu ?

En parallèle, le manque de participation des instances gouvernementales découlerait aussi bien d'une mise à l'écart volontaire de la part de l'aide internationale que d'une volonté de laisser d'autres gérer les classes de population les plus pauvres dans un contexte où tout est à faire dans tous les domaines.

Au fil du temps, les camps de *shelters* sont petit à petit remis à la gestion des communes auxquelles ils appartiennent. On demande donc à des instances gouvernementales souvent instables et généralement sans moyens de reprendre la suite de structures mises en place dans l'urgence ; d'être compétents dans la gestion de projets qu'ils n'ont pas suivis, ni dans la conception, ni dans le développement, ni dans la construction.

En partant, car le développement n'est plus dans les champs de compétences des organisations ayant construit ces camps, les ONG s'affranchissent de l'organisation du transfert du provisoire au pérenne, phase qui est pourtant l'objectif visé en construisant des *shelters.* Nous pouvons, à ce stade, émettre l'hypothèse que les autorités étatiques chargées, par la suite, de la gestion de la question du logement provisoire et de son transfert vers le durable n'ont pas les moyens de cette conduite, non pas parce qu'ils ne savent pas, mais peut-être parce qu'ils n'ont pas pris part au processus de construction de ce type de projet qui constitue alors une structure évoluant de manière chaotique et interne.

### *Notion de besoin*

La définition des besoins en termes de logement, dans un pays du Sud comme Haïti, se fonde bien souvent

29Les ONG ont créées, ces dernières années, un bassin d'emplois non négligeable, quand bien même les décisions restent du domaine « extérieur ». On assiste ici à un véritable décalage dans le domaine du savoir. Les projets mis en place et les objets construits le sont dans une logique Occidentale, tandis que l'on demande à des professionnels locaux de s'investir dans des processus extérieurs.

30Henri-Pierre Jeudy, Le désir de catastrophe, Aubier, 1990, pp. 34-35. Cette idée est partagée par Patrick Peretti-Wattel à la p. 267, cité par GRISEL Julien, thèse « Le processus de projet dans la reconstruction urbaine suite à une catastrophe », thèse de doctorat en Architecture et Sciences de la ville, sous la dir. de FREY Pierre, Lausanne, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 2010, 237 p.

sur l'idée d'un vide, d'un manque de tout. Les structures qu'elles soient économiques, sanitaires ou culturelles sont supposées inexistantes ou défaillantes. Les zones touchées par le séisme de 2010 en Haïti sont fréquemment conçues par les intervenants extérieurs comme des espaces détruits, donc vierges. Or, la notion de « tabula rasa », accentuée par la manière de concevoir un élément standard et pré-fabriqué sur une dalle de béton, est une réduction simpliste de la situation. Deux temporalités se superposent ici : les besoins flagrants, immédiats et indéniables du moment de l'urgence qui peuvent être résumés à de l'eau, de la nourriture et un abri ; et ceux, plus complexes et difficilement saisissables de la phase suivante, amorce du temps du développement. L'objet *shelte*r se situe exactement entre ces deux temporalités au moment de sa conception, tout en perdurant au-delà.

En détachant la phase de conception des *shelters,* du terrain, de la situation particulière et de la population concernée, la définition des besoins auxquels ils répondent, serait inconsciemment détournée de manière à correspondre à un reflet de nos propres besoins à un instant T, sans projection dans l'avenir puisque ces constructions ne sont pas faites pour durer.

Cette manière de concevoir l'aide humanitaire, ou tout en cas l'aide transitoire en terme de logement, construirait un besoin différent de l'initial, un décalage brouillé par l'image renvoyée du développement occidental, une sorte de dépendance à cette image de modernité comme but à atteindre.

L'urgence légitime l'action ; en effet, ne rien faire est impensable. Mais ces interventions qui induisent la notion de nécessité (souvent réduite à une « nécessité technique ») transforment les besoins, difficilement exprimés par les vrais acteurs, en dépendance vis à vis d'une aide généreusement distribuée.

### *Globalisation*

Les *shelters* en se situant dans une action de réponse à l'urgence et non de développement s'inscriraient dans une démarche où la standardisation, l'économie et le manque de temps justifierait une uniformisation des besoins, des demandes, des attentes. Les ONG deviendraient alors le dispositif unique de gestion des formes collectives de solidarité. Pour Bernard Hours[31], le développement perd progressivement de sa pertinence idéologique et historique tandis qu'une homogénéisation humanitariste contribuerait grandement à la gestion du « monde global ». Malgré un discours travaillé sur les spécificités locales, les organisations de l'aide seraient un outil capital de la globalisation. La gestion du logement provisoire à travers les projets de *shelters* en Haïti en serait un exemple certain.

La difficulté réside dans le fait d'apprécier la culture de l'Autre et de ne pas la cantonner à sa dimension folklorique. Comment comprendre ce qui nous est étranger ? Cette question nous renvoie à celle de la compétence. Une telle appréciation et compréhension de l'Autre, chez qui l'on intervient, ne serait pas compris dans le champs professionnel des acteurs-concepteurs des programmes de logements provisoires.

La pérennisation du provisoire, poserait le *shelter* comme une sorte de point de départ d'un développement correspondant aux standards de « l'habiter » du monde global, en limitant la ré-émergence des spécificités locales et culturelles.

Nous pourrions avancer l'hypothèse selon laquelle l'uniformisation de la réponse en terme de logements provisoires permettrait une gestion efficace des populations dites « incontrôlables ». Ces camps de *shelters* seraient une manière d'offrir un minimum sans s'attaquer aux problèmes de fond qui eux ne peuvent être réglés par une intervention étrangère.

31 HOURS, B. *L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*, L'Harmattan, 1998, Paris. Format Kinddle.

### 4.2 Le provisoire comme palimpseste culturel.

Les *shelters*, en tant que construction physique durable s'inscriraient comme une nouvelle strate de l'histoire haïtienne et plus particulièrement de la mémoire de l'événement. La question de la réverbération et du rapport que ces nouveaux objets entretiennent aussi avec le passé des populations qu'ils abritent se pose. Après la destruction d'une ville, qu'elle qu'en fut la cause, l'urbanité est bouleversée, les bâtiments peuvent être éventrés, les codes sont désordonnés, mais rien n'est effacé. Une catastrophe ne créé en aucun cas un espace vide. La reconstruction renaît des ruines de la ville. Le camp de shelters, lui, est souvent construit sur un terrain inutilisé pressenti comme « neutre » qui devra pourtant devenir un lieu de vie pendant plusieurs années.

« Une mémoire des lieux aura vraisemblablement du mal à se constituer dans des contextes supposés provisoires. Elle s'avère pourtant nécessaire à la compréhension par les réfugiés eux-mêmes de leur propre vie, qui semble long dans le confinement d'un camp. Étrange situation à laquelle les premières générations, au moins, n'étaient pas préparées, et qui est devenue un « chez soi » pour l'enfance des générations suivantes. Peut-on aimer un camp ? S'y attacher ? »[32]

#### 4.2.1 La pérennité du provisoire, un obstacle à la résilience des communautés.

*Le shelter comme unité d'habitation haïtienne*

Les éléments constituant le *shelter*, de par leur nécessaire (?) standardisation, cohabitent étroitement avec les éléments traditionnels constitutifs du logement auto-construit haïtien. Ces *shelters*, en s'inscrivant dans une temporalité qui dépasse l'urgence, s'immiscent, puisqu'ils abritent la vie des gens durant de longues périodes, dans une « mémoire collective » faite d'expériences, de cultures, de traditions et de modes de vie.

Au-delà d'une culture de la tradition (qui est une forme de mémoire), intervient une sorte de réminiscence de l'avant-catastrophe. Le logement provisoire, dans sa fonction de nouveau logement (et pas seulement d'abri), devient le lieu du recommencement, de la reprise de la vie, d'une sorte de renaissance. Cette renaissance ne s'effectue pas sur des bases nulles, mais dans un rapport constant et inaltérable avec le passé proche et lointain. Ce lien fort à une sorte de mémoire communautaire est d'autant plus remarquable en cas de catastrophe de l'ampleur du séisme du 12 janvier 2010, qui bien loin de détruire le passé, a accentué cet état de résurgence d'une situation antérieure parfois déformée. Les acteurs de l'aide, eux, n'ont pas cette connaissance de la catastrophe. Ils ne peuvent en estimer que les conséquences. C'est pourquoi l'implication des populations dans la recréation de leur propre lieu de vie est indispensable.

Lors d'un entretien au sujet de la reconstruction post-catastrophe publié par la Banque Mondiale en 2000, John Turner proposait de donner la possibilité aux victimes de reconstruire elles-mêmes leurs maisons: «*The single most important thing is that the victims have the opportunity to do all they are able to do themselves – by far the best way of overcoming personal trauma and almost always the quickest way of rebuilding small structures – anyway when the tools and materials are to hand. One of the saddest sights I have ever seen are of supposedly temporary camp sites full of people able and desperately wanting to rebuild but being prevented from doing so by authorities determined to impose their own unsuitable plans which, of course, take years to prepare and for which funds and managerial capacity are generally inadequate* »[33]

*Hypothèse :*

32 AGIER M, Un monde de camps, introduction, La Découverte, 2015, Paris, p.32
33Roberto Chavez, Julie Viloria et Mélanie Zipperer, «Interview of John F.C. Turner», Washington D.C., World Bank, 11 september 2000.

Le *shelter* ne serait qu'une « coque vide » s'il n'entre pas dans un processus de participation communautaire faisant le lien entre le passé et le futur.

*Structure urbaine / communauté*

On constate que même dans les conditions les plus précaires, les communautés sont capables de recréer des liens et un fonctionnement similaires à ceux qui étaient de mise avant la catastrophe dans un environnement pourtant différent. Les activités commerciales, les liens du groupe, les structures nécessaires au travail tentent de ressurgir occasionnant certaines modifications des *shelters* et de l'organisation des camps. Il y a donc une volonté de réorganisation et de reformulation de la communauté, opérant une forme de continuité face à la rupture imposée par l'événement dramatique. Cette persistance des modes de vie antérieurs est plus ou moins facilitée par la structure urbaine semi-provisoire du camps qui imposerait, de par sa rigidité temporelle, une rationalité importée.

La rationalisation de l'organisation des camps, important de nouveaux codes censés devenir la norme, apparaît en conflit constant avec les us et coutumes des populations, non pas par « excès de nouveauté », mais parce que cette nouvelle organisation n'entre pas en résonance avec la vie des gens qu'elle s'évertue à planifier.

La manière de mener les projets de construction de camps est à questionner, et à travers celle-ci le rôle de l'architecte et sa capacité à pouvoir, en tant qu'intervenant extérieur, saisir l'ensemble des données posée par l'intervention dans un contexte étranger. L'idéologie de la table rase permet, aux intervenants extérieurs de s'affranchir de l'intégration d'une certaine dimension des modes de vie et des structures traditionnelles au profit d'un investissement massif dans les secteurs censés permettre un redressement de la situation au yeux des pays donateurs.

*Hypothèse :*

Les camps de *shelters*, de par la rupture temporelle qu'ils créent entre l'urbanité pré-séisme et post-catastrophe, fonctionneraient comme des incubateurs de quartiers en marge de la société, voire de futurs bidonvilles.

### 4.2.2 Langage, discours, images

Le fait que les compétences permettant de mettre en place les projets de *shelters* soient importées de l'étranger provoque une difficulté de communication entre les parties « intérieures » et « extérieures » accentuée par le fait que beaucoup d'énoncés se font (à l'image d'une certaine idée de globalisation) en Anglais et non en Français (langue officielle) ou en Créole haïtien.

Les projets présentés pour financement correspondent en général à un modèle, compréhensible et assimilable par les organismes bailleurs. Ces dossiers sont rédigés dans un langage technocratique et technique répondant à des demandes précises parfois n'ayant aucun rapport avec la réalité du terrain. Les instances décisionnaires locales restent bien souvent en marge de ces décisions. Quand bien même elles seraient intégrées au processus global de gestion de l'urgence, l'écart de compréhension, de culture, de langage reste bien souvent infranchissable.

Au-delà d'un décalage de langue, la compréhension de l'expression locale et de son sens profond passe par une connaissance fine du contexte.

«Essayez de décrire minutieusement un groupe d'indigènes qui se livre à une activité dont vous n'avez pas la clé – un rite religieux, par exemple. Avec du talent, vous peindrez agréablement ce que vous voyez ou ce que vous croyez voir ; mais ce sera inacceptable, inintelligible pour les indigènes. Vous trahirez. Vous ne saurez pas ce qu'il faut mettre en valeur. Vous vous appesantirez sur des comportements qui vont de soi

pour les indigènes; vous manquerez les moments importants de l'action qui permettent aux initiés de comprendre la signification complète de la cérémonie. Ce *pattering,* ou analyse formelle du comportement, dépend étroitement du mode d'appréhension traditionnel du groupe. Des formes et des significations qui paraissent évidentes à l'observateur sont formellement démenties par ceux qui appliquent les modèles ; et inversement. C'est faute de saisir le *pattering* indigène que nos comptes rendus des manifestations culturelles étrangères sont si pauvres et si erronés. On prendra pour de la bassesse le noble et le sacré; on verra l'altruisme et la beauté où ils ne sont pas. »[34]

En Haïti, l'exemple du *lakou* peut être un exemple représentatif. Ce terme fait appel à plusieurs idées et rites, résonnant dans la culture haïtienne. Dans son aspect le plus palpable, il s'agit d'un système de résidence, lieu de rassemblement familial regroupant plusieurs familles d'une même lignée parentale. Il apparaît flagrant que ce phénomène, essentiel de la culture haïtienne, a forcément des répercussions sur l'organisation urbaine des communautés. Même habilement expliqué (encore faut-il pouvoir l'entendre et le comprendre en situation d'urgence), ce genre de particularité primordiale, si elle n'est pas vécue, est difficilement assimilable par des acteurs extérieurs.

*Hypothèse :*

Le logement provisoire, en pérennisant des systèmes inadaptés ou trop rigides, modifierait substantiellement les modes de vie traditionnels, car ils n'admet pas, dans sa conception, certains éléments non quantifiables.

Julien Grisel aborde la notion de rupture à partir de la question de la ville : « On parle […] de rendre visible la «ville invisible.» L'idée est que la catastrophe n'est que la partie visible d'un problème plus vaste, qui lui préexistait. Le processus social n'est donc pas directement exprimé, il est implicite. »[35]

Ce n'est alors pas la catastrophe qui créé une rupture, mais bien les réponses apportées à celle-ci.

Le discours des humanitaires est essentiel dans la communication qu'ils font de leurs actions et assure le bien fondé de leurs interventions. Mais ces discours ont une validité temporelle immédiate et courte, celle de l'urgence. Cette dialectique est valable lorsque les discours sont adressés des intervenants de l'aide vers un public extérieur. Le même discours avec sa valeur quasi instantanée est offert au « public intérieur » , c'est à dire aux habitants des camps. En inscrivant les *shelters* dans la longueur du temps, ces discours sur le provisoire perdraient leur crédibilité lorsque la valeur éphémère de ces logements s'embourbe dans un quotidien implacable.

La question de l'image que renvoient ce type de logement est également primordiale en ce sens qu'elle reflète à la fois l'acceptation du logement par la population habitante, aussi bien que son intégration à un processus urbain plus large. Dans la situation qui nous intéresse, l'image renvoyée par les *shelters*, même si elle ne fait pas directement écho aux logements habités avant la catastrophe, en reproduit certains aspects (souvent en rez-de-chaussée, galerie à l'avant, terrain autour). A l'inverse, la structure urbaine du camp ne s'assimile à rien de connu. La réappropriation de ces espaces s'inscrit dans une opposition constante entre modes de vie locaux et une certaine image de la modernité renvoyée par le résultat des interventions d'acteurs extérieurs.

«Lorsqu'un groupe est inséré dans une partie de l'espace, il la transforme à son image, mais en même temps il se plie et s'adapte à des choses matérielles qui lui résistent. Il s'enferme dans le cadre qu'il a construit. L'image du milieu extérieur et des rapports stables qu'il entretient avec lui passe au premier plan de l'idée qu'il se fait de lui-même. Elle pénètre tous les éléments de sa conscience, ralentit et règle son évolution. L'image des choses participe à l'inertie du celles-ci. Ce n'est pas l'individu isolé, c'est l'individu en

34Edward Sapir, Anthropologie. (tome 1) *Culture et personnalité*, Editions de Minuit, 1967, p. 39-40.

35 GRISEL J., « Le processus de projet dans la reconstruction urbaine suite à une catastrophe », thèse de doctorat en Architecture et Sciences de la ville, sous la dir. de FREY Pierre, Lausanne, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 2010, 237 p.

tant qu'il est membre du groupe, c'est le groupe lui-même qui, de cette manière, demeure soumis à l'influence de la nature matérielle et participe de son équilibre.»[36]

Au-delà d'une dialectique traditionnel-moderne, le *shelter* matérialise le passage entre l'avant et l'après catastrophe.

Le choc qu'à créé le séisme de 2010, comme n'importe quelle catastrophe touchant une population entière, peut être surmonté, pendant la période de deuil, en recréant une liaison entre l'avant et l'après. La catastrophe apparaît alors comme un événement inscrit dans une continuité.

Pour Julien Grisel, le deuil correspondrait à un travail de libération des liens qui existaient avec un objet perdu.

« On peut dire que le projet de reconstruction participe au processus de deuil dans le sens où il est capable de trouver une continuité en s'appuyant sur des repères existants ou en les recréant. Dans ce sens, il permet à la fois l'oubli et le souvenir. Cela implique que le planificateur accompagne la collectivité dans le processus durant lequel elle se sépare de ce qui existait pour s'investir dans ce qui existera. »[37]

*Hypothèse :*
Le shelter marquerait, après l'urgence, le début de cette période de deuil indispensable, tout en limitant les possibilités de lien avec le passé et en ne s'engageant que de manière ambiguë dans le futur.

### 4.2.3 L'intervention extérieure comme importation d'un type de savoir.

La question du savoir entre alors en jeu. La compétence architecturale et urbaine, sa transmission, voire son caractère dogmatique remet en perspective, à travers cet objet d'étude ciblé, le moment charnière entre la phase de l'urgence et l'engagement des processus de développement au regard de l'histoire et des cultures de toute une population[38].

A travers des interventions de l'aide internationale, les acteurs importent un savoir correspondant à une culture Occidentale, dans un contexte particulier. Les processus de conception du logement provisoire de type *shelters* sont le reflet d'une sorte de culture de l'humanitaire développée depuis quasiment un siècle.

Les compétences intérieures apparaissent comme peu prises en compte car non pertinentes (non adaptées aux processus engagés avant même le travail de terrain). En outre, la transmission du savoir en Haïti est un vaste problème ayant pour conséquence une externalisation des compétences. La plupart des architectes haïtiens, par exemple (qui sont d'ailleurs peu nombreux), partent se former dans d'autres pays, pratique marquant profondément les professionnels en architecture et urbanisme. Il y a, au niveau de la transmission du savoir, un important métissage entre des formations reçues de l'extérieur et un savoir culturel appris de l'intérieur qui n'a rien à voir avec une pratique professionnelle. L'équilibre entre les deux est particulièrement fragile et concoure souvent à une sorte de « globalisation du savoir professionnel ».

Les compétences intérieures sont donc peu prises en compte, en atteste le fait que la plupart des ONG employant des acteurs locaux, qu'ils soient gestionnaires, comptables, ingénieurs ou ouvriers, prennent le temps de les reformer car leurs savoirs ne correspondent pas aux besoins de la conduite de projet telle que mise en place par les acteurs extérieurs. Cette nouvelle formation reste néanmoins accessoire et souvent

36 Maurice Halbwachs, *La mémoire collective,* Presses universitaires de France, 1950, p. 132.
37 GRISEL J., « Le processus de projet dans la reconstruction urbaine suite à une catastrophe », thèse de doctorat en Architecture et Sciences de la ville, sous la dir. de FREY Pierre, Lausanne, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 2010, 237 p.
38 Nous nous attacherons à analyser ces phénomènes a travers un regard architectural et anthropologique de la question de l'habiter.

uniquement technique.

*Hypothèse :*

Les projets de *shelters*, en ne s'inscrivant pas dans un processus de continuité de la culture et du savoir-faire haïtiens, importeraient un savoir particulier sans pour autant le transmettre. Le *shelter* resterait dans sa position d'objet importé, sans que l'intelligence des concepts ne puisse se diffuser et s'adapter.

# 5 État de l'art

Dans l'intérêt de construire une recherche fondée sur un contexte scientifique multidisciplinaire, plusieurs axes seront développés.

*La question de l'humanitaire*

La problématique de l'aide humanitaire rejoint celle de la mondialisation souvent présentée, dans sa dimension globale, comme peu attentive des identités et des territoires. L'idéologie humanitaire échappe pourtant souvent à ces critiques. En effet, les ONG développent des stratégies de communication importantes et sont familières des rouages étatiques et internationaux, dans un objectif de diffusion de l'image de leur travail, de médiatisation et de légitimation de leurs actions. La recherche sur le développement est, à l'inverse un domaine peu diffusé dont l'impact est de fait, limité. La complexité des situations inciterait pourtant à une collaboration que Bernard Hours qualifie de « nécessaire ».

« […] Celle-ci [la collaboration] est pourtant une nécessité bien perçue par les deux parties qui savent que l'accès au terrain et la complexité des problèmes requiert toutes les compétences. La nature des problèmes de développement exige une prise en compte sérieuse, en amont et en aval, où les chercheurs sont en mesure d'apporter des connaissances fondées sur une longue expérience sans préjugés. Cela suppose une temporalité qui n'est pas celle de toutes les ONG. [...] »[39]

Une fois encore différentes temporalités s'interposent en cumulant les disparités de compréhension. Il ajoute :

« De la connaissance à l'action il n'y a qu'un pas qui est rarement franchi, tant les modalités de fonctionnement de la recherche (au moins de la recherche publique en France) et des ONG sont différentes. Organisations à visées opérationnelles, les ONG ont nécessairement une vision du développement où la logistique, c'est-à-dire les moyens d'intervention, a un rôle déterminant. Dans une perspective de recherche, la maîtrise et la compréhension des processus et des conditions de l'action tiennent une grande part. De cette différence d'approche naît une évidente complémentarité qu'il convient de mettre en œuvre. »[40]

« Reste la nécessité d'une plus grande ouverture des chercheurs dans cette direction, tout comme la nécessaire maîtrise des préjugés, des dérives idéologiques auxquelles sont exposées les ONG. De leur côté, celle-ci sont à la fois attirées par la science et dépitées par sa gestion académique, peu concernée par les perspectives opérationnelles rapides qui sont celles des associations d'intervention. »[41]

Outre une collaboration indispensable entre recherche et action, de plus en plus d'ouvrages sont consacrés aux pratiques humanitaires, du moins de réponses à des situations de crise.

*La question de la temporalité*

La problématique des *shelters* relève d'un corpus documentaire plus professionnel qu'universitaire. Il s'agit de rapports d'analyse, de comptes-rendus factuels des actions menées par les organisations sur place, de catalogues d'objets en situation ou non. Ces sources sont ancrées dans l'immédiateté de l'urgence. Peu de recherches explorent ces objets au regard de leur continuité dans le temps et du développement de l'espace urbain auquel ils appartiennent.

Certaines recherches abordent néanmoins la problématique de l'urgence, de l'éphémère et du durable.

39 HOURS, B. L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue, L'Harmattan, 1998, Paris. Format Kinddle, emplacement 786.
40 HOURS, B. *Ibid*.
41 HOURS, B. *Ibid*.

Etudes concernant le thème de la reconstruction au regard d'une dialectique provisoire-pérenne, en Haïti :

-Un mémoire de troisième année de licence en architecture a été soutenu en 2013 par Pierre Delahaye à l'Ecole d'Architecture de Bretagne : *L'Habitat d'urgence comme réponse à la vulnérabilité*.

-Un mémoire de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC), section architecture a été soutenu en 2012 par Gachoud Clio et Pham Minh-Luc : *De l'éphémère au permanent, le processus de reconstruction d'une ville après une catastrophe naturelle*, dirigé par November Valérie, Dietz Dieter et Schmit Marc.

- Un mémoire de master 2 de géographie à l'Université Paris IV - Sorbonne, spécialité Mondialisation et Développement durable dans les pays du Sud, a été soutenu par Patrick Martin en 2011 : *Entre urgence et reconstruction : Où en sont les quartiers précaires de Port-au-Prince ? Vers un urbanisme participatif source de durabilité en milieu informel*, sous la direction de Sylvie Brunel.

Une recherche plus approfondie, sur la valeur du temps et de son rapport avec les éléments construits et vécus sera à engager.

*La question du local, du vernaculaire*

Je considérerai ici les principaux ouvrages consacrés aux villes et aux catastrophes. Il n'existe à ce jour que peu d'écrits traitant de la reconstruction post-catastrophe et encore moins qui concernent spécifiquement le projet d'architecture dans ce contexte. La plupart des ouvrages de référence sont des ouvrages collectifs réunissant des contributions individuelles sur un cas particulier.

L'appréciation des projets étudiés dans cette recherche est néanmoins très palpable à travers toute une littérature d'opinions personnels et journalistiques publiés sur de nombreux blogs, journaux en ligne ou sites internet spécialisés, comme Ayiti Kale Je, Haïti Libre, Le Nouvelliste, Haïti Grass Roots Watch ou encore Alter Presse.

Certaines études universitaires ont également été faites ou sont en cours autour de la question urbaine en Haïti.
-Une thèse en droit public (Université de Poitiers) est en cours de préparation depuis le 13.10.2010 dans le cadre de Droit et science politique « Pierre Couvrat » Ed 88, en partenariat avec le laboratoire CERETE –EA 4237 : *Urbanisme en Haïti : recherche pour un nouveau droit* (Amos Maurice), sous la direction de Christian Debouy.
-Une thèse en sociologie (Université de Paris 7) est en cours de préparation depuis le 09.12.2010 : *Politiques publiques et développement en Haïti* (Osee Olibri), sous la direction de Martine Leibovici.
-Une thèse en droit a été soutenue en 2010 ~~à~~ (Université de Toulouse 1) : *La conception de la propriété foncière en Haïti de 1804 à 1986* (Wilkenson Fleuricour Pierre), sous la direction de Jacques Poumarède.
-Une thèse en architecture (Grenoble), dont la soutenance était prévu le 08.04.2014, aborde la question des solutions et adaptations architecturales en cas de catastrophe naturelle, notamment au Bangladesh et en Haïti. Elle s'intitule : *Cultures constructives vernaculaires et résilience. Entre savoir, pratique et technique : appréhender le vernaculaire en tant que génie du lieu et génie parasinistre* par Annalisa Caimi, sous la direction de Hubert Guillaud.

## 6 Corpus

Comme pour une initiation à la culture vaudou, très présente en Haïti, il eut fallu se débarrasser de toutes croyances, de tous jugements, de tous réflexes conscients ou inconscients qui brouillent l'objectivité de la vision.

La difficulté de cette recherche s'inscrit dans la poursuite d'une objectivité relative, sans tomber dans la facilité d'un jugement et d'une critique orientée vers des idéaux trop radicaux. C'est pourquoi le corpus fera constamment le lien entre des éléments techniques humanitaires, et des critiques de journalistes haïtiens, des écrits scientifiques extérieures et des témoignages locaux, des rapports d'expertises et des textes de littérature haïtienne.

Comme le souligne JP Olivier de Sardan « En effet, une caractéristique de la littérature sur le développement, tant du côté anglophone que francophone, est d'être très imprégnée de jugements normatifs, relevant d'idéologies, ou de méta-idéologies fort variées. On y émet sans cesse des jugements de valeur sur le développement. »[42]

Le montage de ce corpus s'attache donc, dans la mesure du possible à reprendre la trame du développement des hypothèses. Dans un premier temps, l'analyse de toute une littérature professionnelle sera effectuée, ancrée dans les moments de conception, de mise en place, de négociation, de construction des programmes de *shelters*. Dans un second temps nous chercherons à comprendre, par un corpus plus large, comment est gérée la continuité dans le temps de ces éléments architecturaux. Enfin, nous apporteront un regard plus global sur la question du passage de l'urgence au développement à travers un corpus de recherche fondamentale.

*Écrits-supports des actions prévues et accomplies.*

Rapports techniques, de projets, clusters, préconisations, catalogues et compilations de types de *shelters*.

*Évaluations et regards critiques*

Recherche-action, littérature de témoignages, récits, retours d'expériences, diagnostics et analyses des actions menées, évaluations d'observateurs extérieurs.

*Recherche fondamentale*

Littérature scientifique, études et recherches autour des questions d'urgence, de développement, de provisoire, de pérennité, etc.

Nous limiterons ce corpus à des cas d'études de projets ayant été mis en place dans la zone urbaine de Port-au-Prince. Temporellement, ce corpus s'étend de Janvier 2010, à aujourd'hui.

42 OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « Les trois approches en anthropologie du développement. » In: *Tiers-Monde*. 2001, tome 42 n°168. Anthropologie du développement, fiscalité, géographie industrielle, éducation, pp. 729-754.

## 7 Terrains croisés

La problématique de la durée et du temps est incontournable lorsque l'on s'intéresse à des situations de développement urbain après une situation de crise comme c'est le cas en Haïti.
Laurent Vidal y fait référence dans son ouvrage *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques :*
« Le métier d'anthropologue change, et la question qui le révèle le mieux est celle de la durée. Traditionnellement, l'anthropologie se différenciait des autres sciences sociales par la longueur de l'ancrage sur le terrain (souvent plusieurs années), revendiquée par les anthropologues (voir les chapitres sur le développement rural ou l'alimentation-nutrition). Mais le déplacement du champ d'intervention vers l'aide humanitaire, et la pression des agences internationales, ont raccourci cette durée. Faut-il s'y résigner? Probablement, mais «la durée de l'enquête peut être négociée [...] sans que pour autant la nature anthropologique de la réflexion développée ne soit perdue».[43]

Les acteurs et les terrains sont, dans le cas de cette recherche, particulièrement nombreux et géographiquement éloignés. Nous serions tentés de séparer les acteurs extérieurs des acteurs locaux, mais cette scission partirait de la pré-supposition que ces deux catégories n'ont jamais les mêmes rôles, et travaillent en continuelle opposition.

Afin de remplacer la dichotomie réductrice « acteurs locaux vs intervenants extérieurs » par une analyse de la diversité et de la complexité des acteurs en confrontation, nous croiserons les différents terrains d'analyse et les organiserons en fonctions des différentes temporalités étudiées.

- Le moment de l'urgence en Haïti et dans les pays de l'aide
- Le temps du développement en Haïti et en France

Trois terrains sont pressentis pour cette recherche. Il s'agit de trois camps dont deux se trouvent dans Port-au-Prince, et le dernier en périphérie de la capitale, à une vingtaine de kilomètres.

Camps « terrain Toto »

Camps Tabarre Issa

Corail Cesse-Lesse (secteurs 3 et 4).

Ce dernier terrain potentiel a été inauguré il y a quatre ans en grande pompe par le président René Préval, accompagné de l'acteur Sean Penn (ONG JPHRO) et d'autres dignitaires haïtiens et étrangers, le campement se voulait un « modèle » pour les autres programmes de logements provisoires. Il a pourtant contribué à donner naissance à ce qui pourrait devenir le bidonville le plus vaste et le plus cher de tout le pays.

Les images suivantes permettent de prendre la mesure de l'ampleur des camps de *shelters* construits dans l'urgence et persistants jusqu'à aujourd'hui.

43 Atlani-Duault, Laëtitia & Vidal, Laurent (dir.). — *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*. Paris, Armand Colin, 2009, p247

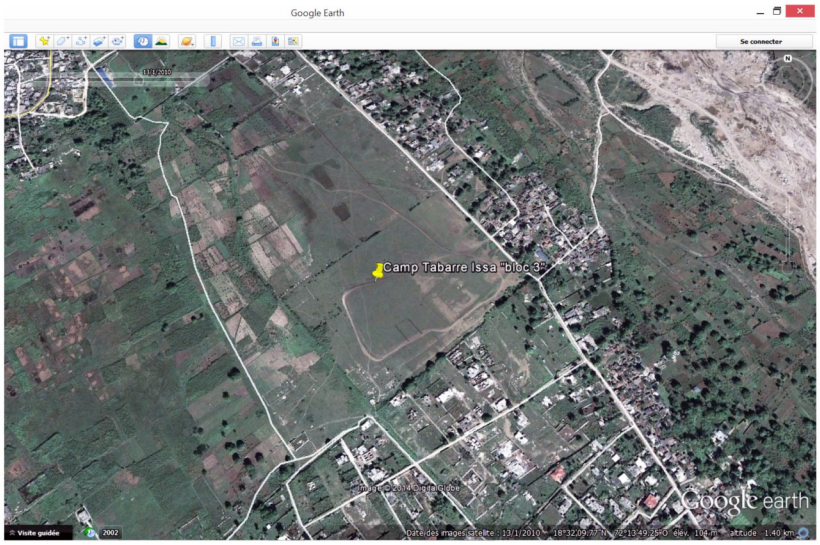


Camp Tabarre Issa - bloc 3 - le 13 janvier 2010.

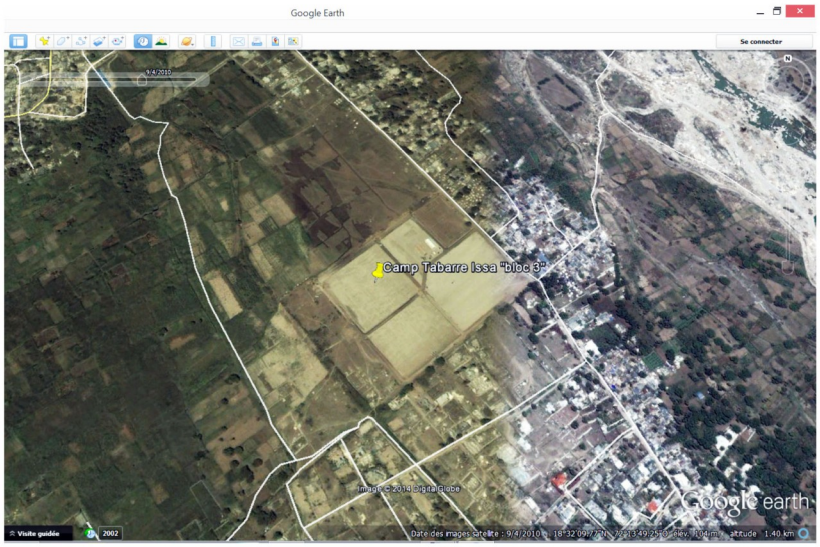


Camp Tabarre Issa - bloc 3 - le 09 avril 2010.

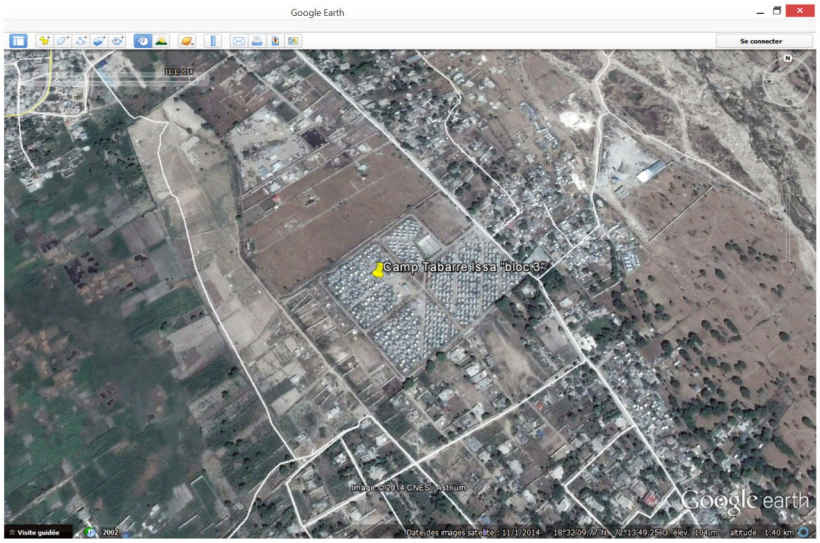


Camp Tabarre Issa - bloc 3 - le 11 janvier 2014.

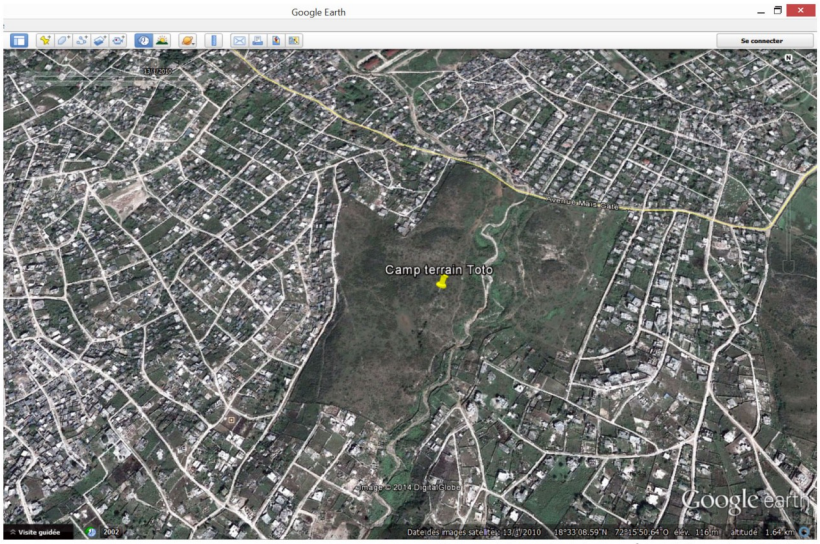


Camp Terrain Toto - le 13 janvier 2010.

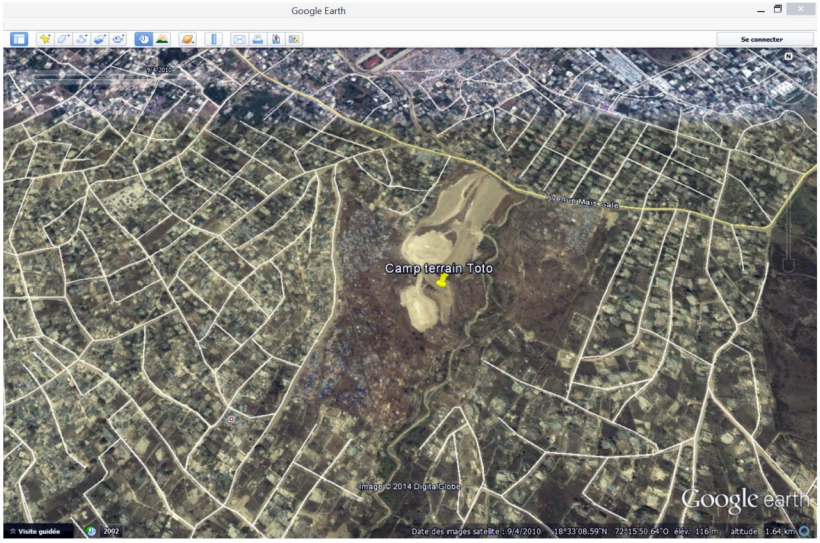


Camp Terrain Toto - le 09 avril 2010.

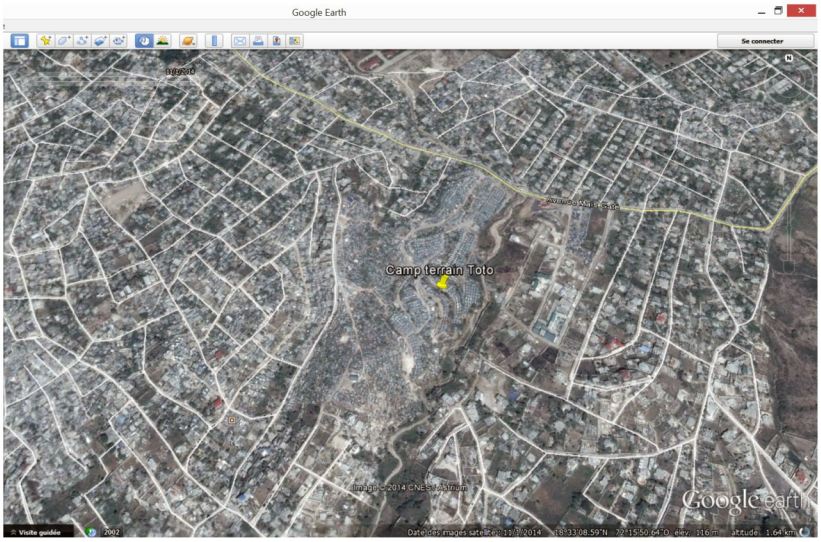


Camp Terrain Toto - le 11 janvier 2014.

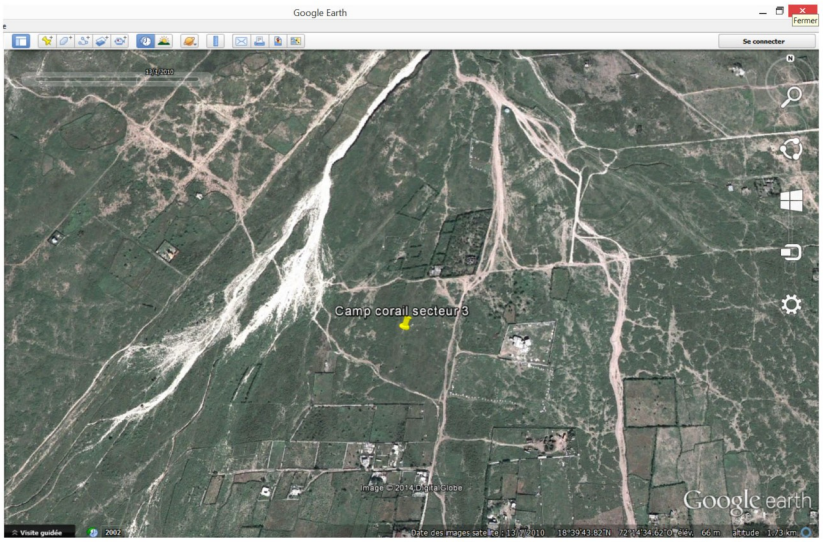

Camp Corail - secteur 3 - le 13 janvier 2010.

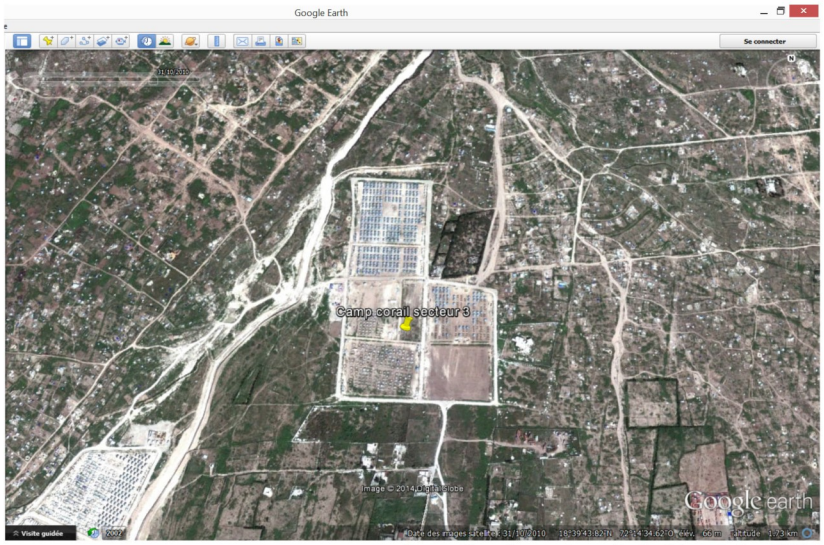

Camp Corail - secteur 3 - le 31 octobre 2010.

Camp Corail - secteur 3 - le 11 janvier 2014.

## 8 Méthodologie

Le protocole d'enquête comprend un travail d'exploration préliminaire des territoires, puis le choix définitif d'un à trois sites de recherche.

L'objectif est de proposer – sans aucune prétention à l'exhaustivité – une analyse architecturale, urbaine et sociologique des programmes de développement en Haïti à partir d'un objet significatif qu'est le *shelter*, et d'un site choisi. Les enquêtes de terrain sont envisagées sur plusieurs mois et comprennent des phases de relevés (échelle urbaine, temporelle, architecturale) et des entretiens semi-directifs avec des interlocuteurs ciblés actifs dans la production de ce type d'objets (concepteurs, maîtres d'œuvre d'exécution, ouvriers, propriétaires et/ou habitants).

Cette recherche se fera en insistant sur une multiplicité des approches, notamment géographique, historique et anthropologique qui viendront s'ajouter à une analyse des programmes de *shelters* plus urbaine et architecturale. L'intérêt de la recherche sera aussi de faire émerger, pour les analyser, les problématiques sociales, économiques, techniques, mais aussi médiatiques, qui se posent à l'introduction de ces types de programme dans les processus de reconstruction.

Plusieurs axes sous-tendent cette recherche.

Le sujet sera abordé sous différents angles correspondant aux acteurs présents dans ce type de démarches.

- Le premier concerne les enjeux du développement à travers le travail des organisations étrangères, ici françaises, à l'origine de ces programmes. Une analyse des sources constituera la base de cette étude. En raison du caractère non-universitaire des écrits concernant les programmes de construction de *shelters*, le corpus reste difficile à circonscrire géographiquement. Une association est envisagée avec une ou deux organisations ayant mis en place ce type de projets.

- Le second explore la question des programmes de construction de ces *shelters* au regard des politiques publiques, c'est-à-dire la manière dont s'insèrent et se coordonnent ces objets dans la globalité de la reconstruction. Au-delà des objets, comment les actions mises en place dans l'urgence accompagnent ou gênent les projets de la reconstruction.

- Le troisième axe vise à restituer ces programmes dans une perspective plus temporelle, en considérant l'ancrage de ces objets dans le temps et donc leur fixation dans l'ensemble urbain en phase de développement, auquel ils appartiennent.

# 9 Bibliographie de référence

## 9.1 Sources imprimées :


**OUVRAGES GENERAUX OU DE REFERENCE :**
AGIER, Michel, *Je me suis réfugié là, Bords de routes en exil*, édition Donner lieu, 2011
AGIER, Michel, *L'invention de la ville, Banlieues, townships et favelas*, éditions Archives contemporaines, 1999
AGIER, Michel, sous la dir., *Un monde de camps*, Paris : La Découverte, 2014
ATLANI-DUAULT, Laetitia, *Au bonheur des autres, anthropologie de l'aide humanitaire*, Paris : Armand Colin, 2009.
AUGE Marc, *Le sens des autres*, Paris :Fayard, 1998
BACHELARD, Gaston, *La poétique de l'espace*, Paris : Quadrige / PUF, 1957
BOURDIEU, Pierre, *La misère du monde*, éditions du Seuil, 1993
DE BIASE, Alessia et ROSSI Cristina, *Chez nous : Identités et territoires dans les mondes contemporains,* Paris : éditions de La Villette, 2006
FIJALKOW, Yankel, *Sociologie du logement*, Paris : La découverte, 2011
FRIEDMAN, Yona, *L'Architecture de survie, une philosophie de la pauvreté*, Paris : L'Eclat, 1978
HALBWACHS, Maurice, *La Mémoire collective*, éditions Presses Universitaires de France, 1950
HOURS, Bernard, *L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*, Paris : L'Harmattan, 1998
LYOTARD, Jean-François, *La condition post-moderne*, Paris : Les éditions de minuit, 1979
SAPIR, Edward, *Anthropologie*, tome 1 Culture et personnalité, éditions de Minuit, 1967

**OUVRAGES SUR CAS PARTICULIERS :**
BEAUBRUN, Mimerose P., *Nan Domi, le récit d'une initiation vodou*, France : Vents d'ailleurs, 2010
CHAMOISEAU, Patrick, *Texaco*, France : Gallimard, 1992
LEROY, Tinan, *Magnitude 7,3*, Paris : Alma, 2011
OGINO, Masahiro, *Fissures, Kobé : 17 janvier 1995, le séisme…*, Paris : éditions de La Villette

**OUVRAGES SPECIALISES**
AQUILINO, Marie J., *Beyond shelter, Architecture and human dignity*, New York : Books Metropolis, 2011
MEINHOLD, Bridgette, *Urgent architecture, 40 sustainable housing solutions for a changing world*, London : W.W Norton, 2013

**ARTICLES**
CHABARD Pierre, « Les structures d'un monde meilleur : construire un pont en Haïti », In : Criticat, mars 2010, n°05, . pp.4 - 19.
OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « Les trois approches en anthropologie du développement. » In: Tiers-Monde. 2001, tome 42 n°168. Anthropologie du développement, fiscalité, géographie industrielle, éducation, . pp. 729-754.

**RAPPORTS TECHNIQUES (en cours)**
Institut Haïtien de statistique et d'informatique (IHSI), Ministère de l'économie et des finances, *Objectifs du millénaire pour le développement, état, tendances et perspectives,*
Publication Décembre 2009
OIM (International Organization for Migration)
SHERWOOD Angela, BRADLEY Megan, ROSSI Lorenza, GITAU Rosalia, MELLICKER Bradley, *SUPPORTING DURABLE SOLUTIONS TO URBAN, POST-DISASTER DISPLACEMENT: Challenges and*

*Opportunities in Haiti,*
Suisse : Edition Brooking, 2014

### 9.2 Sources internet :

**ARTICLES DE PERIODIQUES**

En cours : dépouillement des articles du Nouvelliste (Haïti) entre Janvier 2010 et aujourd'hui.
LAUTIER Bruno, « Atlani-Duault, Laëtitia & Vidal, Laurent (dir.). — *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement* », *Cahiers d'études africaines*, n°202-203, 2011, mis en ligne le 03 octobre 2011, consulté le 09 juillet 2014. http://etudesafricaines.revues.org/14274
FERREOL Gilles, « Atlani-Duault Laëtitia, Vidal Laurent, ss. Dir., *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques* », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n°40-2, 2009, mis en ligne le 15 octobre 2010, consulté le 09 juillet 2014. http://rsa.revues.org/165

**ARTICLES D'OPINION PERSONNEL**

Interview : « Rencontre avec Jim Kennedy, spécialiste Habitat d'urgence, CARE Haïti », réalisée par Sabine Wilke, Haïti, décembre 2010, publiée sur le site internet de CARE,
http://www.carefrance.org/care-actions/zoom-urgences/urgence-haiti.htm
[consultation mai 2014]

Groupe URD (Urgence Réhabilitation Développement)
*Au-delà de l'urgence en Haïti,*
Janvier 2011,
Note demandée et financée par la Commission Européenne
http://www.urd.org
[consultation avril 2014]

Blog Ayiti Kale Je (Haïti les yeux ouverts)
Alter Presse
http://haitigrassrootswatch.squarespace.com/

MIGNOT Sandra, *Le logement en Haïti, la crise qui dure,* Janvier 2013
http://www.slate.fr/story/67177/haiti-logement
[Consultation février 2014]

**RAPPORTS TECHNIQUES**

DAVIDOVICI Victor, *Séisme de Port-au-Prince, 12 janvier 2010, Rapport d'expertise des bâtiments, jusqu'où faut-il connaître l'erreur pour accéder à la vérité ?*,
Publication 24 février 2010, Port-au-Prince,
Mission Interministérielle de la France du 5 au 9 février 2010, déléguée à Dynamique concept (entreprise de conseil en affaire et gestion), disponible sur le site internet du bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) en France et celui du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) en Haïti,
http://www.planseisme.fr/IMG/pdf/rapport_d_expertise_-_haiti.pdf
[consultation février 2014]

Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire, Port-au-Prince
*Haïti demain, objectifs et stratégies territoriales pour la reconstruction*, volumes I, II et III
Publication mars 2010

[consultation mars 2014]

Croix-rouge française,
Earthquake in Haïti, 12 january 2010 – 12 january 2013, Haïti three years progress report,
Publication janvier 2013
http://www.croix-rouge.fr/content/download
[consultation janvier 2014]

Handicap International Département Action d'Urgence
SACCA David sous la responsabilité de BLEZEL Laetitia
*Haïti 2010-11, Abri Transitionnel (T-shelter)*
Publication mars 2011
http://sheltercentre.org/sites/default/files/cdc_t-shelter_hi__haiti_v1.pdf
[consultation mars 2014]

UNOPS (Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets)
*Rapport annuel 2012, Haïti : construire pour un développement durable*,
http://www.unops.org/SiteCollectionDocuments/Publications/LCO/Haiti%20Annual%20Report_2012_FR.pdf
[consultation mai 2014]

Comptes-rendus de cluster Abris / NFI du bureau de l'UCLBP (Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics)
http://uclbp.gouv.ht/home/index.php

Rapport de la Cours des Comptes française
*L'aide française à Haïti après le séisme du 12 janvier 2010*
11 janvier 2013, MàJ 26/06/2013
http://www.ccomptes.fr/Presse/Communiques-de-presse/L-aide-francaise-a-Haiti-apres-le-seisme-du-12-janvier-2010
[consultation mai 2014]

**Filmographie**
LEMOINE Michèle, *Martissant, le rêve d'habiter,* documentaire, long métrage, Haïti,
http://filmhaiti.com/featured/martissant-the-dream-of-a-living-martissant-le-reve-dhabiter-matisan-rev-yon-kote/
[consultation mai 2014]

### 9.3 Sources iconographiques

**ICONOGRAPHIE**
Cartes et plan de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI)
Cartes et plans du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT)
Documents de l'Inter-Agency Standing Committee (IASC)